

## COMPTES RENDUS

---

### Fantaisies sur les Sarrasins en Provence

VERAN (G.-C.). — *Le Fraxinet des Sarrasins*, Paris, édit. S.P.E.C., 1965, 16 p., 2 pl. hors-texte ; sous pochettes : 6 pl. de fac-similés de cartes et 47 planches de fac-similés de textes imprimés. Tiré à 500 exemplaires numérotés.

Les incursions musulmanes en Europe, leurs péripéties, leur portée, autant de questions encore mal connues dans l'histoire du haut Moyen âge. Durant ces dernières années, quelques auteurs se sont aventurés sur ce terrain difficile. En particulier, l'histoire de l'établissement des Sarrasins au Fraxinet, dans le massif des Maures, au nord du golfe de Saint-Tropez, a tenté fort peu d'historiens, il est vrai, mais davantage de pseudo-érudits, de ceux-là qui se précipitent avec d'autant plus d'entrain sur un sujet que les documents sont rares ou difficiles à interpréter<sup>1</sup>. Le récent ouvrage de M. Véran sur *le Fraxinet des Sarrasins* s'annonçait comme devant renouveler une question sur laquelle tout semblait avoir été dit, et cela grâce surtout à l'apport de documents arabes. Pourquoi pas ? Lévi-Provençal n'a-t-il pas déjà fait, quoique sur des détails, des découvertes dans des textes arabes, concernant l'Espagne musulmane ?<sup>2</sup>.

L'ouvrage de M. Véran tient-il ces belles promesses ? D'emblée, dès la page 2, l'auteur présente les sources de l'histoire du Fraxinet des Sarrasins : sources cartographiques et textuelles. D'abord, des cartes arabes de diverses époques, conservées dans des bibliothèques d'Europe, à Paris, Londres, Hambourg, Leyde et Leningrad. Puis, des sources textuelles, savoir : la *Configuration de la terre* d'Ibn Hawqal, elle-même pourvue d'une carte, et les relations de voyages d'Al-Estakhry ; ensuite des passages de la *Chorographie ou description de la Provence* d'Honoré Bouche (1664) et de l'*Histoire générale de la Provence*, publiée par Papon au XVIII<sup>e</sup> siècle, qualifiées de « documents anciens d'une valeur inestimable » (*sic*) ; ces pages, au nombre de 47, reproduites photographiquement, donnent à

---

1. Le livre récent de B. LUPPI, *I Sareceni in Provenza, in Liguria e nelle Alpi occidentali*, Bordighera, 1952, réunit utilement des textes, mais sa valeur critique est faible, et l'on ne peut se fier à sa carte des incursions sarrasines. L'étude, plus ancienne, de R. LATOUCHE, « Les idées actuelles sur les Sarrasins dans les Alpes », dans *Rev. de Géographie alpine*, XIX, 1931, p. 199-206, demeure toujours valable.

2. E. LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris, 1953, t. III.

elles seules une bonne épaisseur au volume ; enfin, une *Vie* de saint Mayeul de Cluny, par Pignot, dont le texte est reproduit à la page 12<sup>3</sup>. On ne peut qu'être stupéfait, au seuil de ce livre, de voir citer Bouche et Papon parmi les sources !

M. Véran s'attache en premier lieu à rechercher le Fraxinet dans l'œuvre d'Ibn Hawqal et dans le récit d'Al-Estakhry. Examinons d'abord le texte d'Al-Estakhry. Ce voyageur décrit une région de la Méditerranée occidentale : « Il s'y trouve de l'eau et des terres labourables. Une troupe de musulmans y ayant abordé y éleva des constructions et en même temps fit la guerre aux Francs... L'étendue du Djebel Kilal est en longueur de deux journées. » L'exégèse de M. Véran est tranchante : « On reconnaît facilement que c'est le pays du Fraxinet qui est décrit » (p. 5). Pourtant rien de plus imprécis que ce tableau. Je connais assez bien la région des Maures pour l'avoir maintes fois parcourue, afin de mettre à jour la carte archéologique du Var, ou pour y contrôler des découvertes. Avec la meilleure volonté, je ne puis reconnaître ces paysages, qui me sont familiers, dans la description laconique du voyageur arabe, qui pourrait aussi bien s'appliquer à d'autres zones de la côte provençale et même de la côte des Maures. Sans doute l'histoire s'écrit-elle avec des documents, mais à condition de ne pas leur faire dire plus qu'ils ne contiennent.

Allons plus avant. Le texte d'Al-Estakhry est confronté (p. 7 et 8) avec la carte de la *Configuration de la terre* d'Ibn Hawqal reproduite entre les p. 8 et 9. Dans la troisième section de la carte du Maghreb, non loin de Majorque, figure une île portant un nom dont la lecture, je le souligne de suite, n'est pas assurée. Deux spécialistes, MM. J.-H. Kramers et G. Wiet, ont opté pour la lecture : Djabal el-Fulal<sup>4</sup>. Quoi qu'il en soit, M. Véran affirme, p. 7, que cette île « bouche pratiquement l'entrée de la Méditerranée » (laquelle ?). Or, il écrit plus haut (p. 4) que cette même île existait, il y a mille ans (*sic*), au fond du golfe de Saint-Tropez, là où se dresse le village actuel de Grimaud. On conçoit mal un "bouchon" de la Méditerranée caché au fond d'un golfe.

Ce n'est pas tout. M. Véran poursuit son commentaire de la carte d'Ibn Hawqal (p. 7) : « Comment ne pas être stupéfait, écrit-il, de reconnaître sur cette île soit le moutonnement des arbres qui recouvrent les pentes de la montagne des Maures, soit même l'échancrure caractéristique du col de la Garde-Freinet ? » Oui, il y a vraiment de quoi être stupéfait de voir relever pareils détails sur le minuscule et vague croquis d'une île aussi imparfaitement localisée ! Ainsi, selon l'auteur, l'île en question serait le massif des Maures. Il en fut ainsi, en effet, mais c'était bien avant l'ère quaternaire... Et les Sarrasins, alors ? M. Véran a beau affirmer, sans le démontrer de façon convaincante, que le golfe de Saint-Tropez était deux fois plus profond il y a mille ans que de nos jours, il n'y a jamais eu là la moindre île, à l'époque historique. Premièrement, parce qu'il est

3. L'auteur ignore cependant la *Vie* de saint Mayeul par Odon de Cluny et l'article de A. AMARGIER, « La capture de saint Mayeul de Cluny et l'expulsion des Sarrasins de Provence », dans *Rev. bénédictine*, LXXIII, 1963, p. 316-323.

4. IBN HAWQAL, *Configuration de la terre (Kitab surat al-ard)*, intr. et trad. par J.H. KRAMERS et G. WIET, Beyrouth-Paris, 1964. Carte entre les p. 61 et 62 ; commentaire de la carte, p. 61.

certain que les alluvions occupant la zone comprise entre les villages de Cogolin et de Grimaud et l'embouchure du ruisseau de la Môle sont des alluvions anciennes de la basse terrasse, dans lesquelles les thalwegs actuels sont déjà profondément creusés<sup>5</sup>. Deuxièmement, parce que la prospection archéologique de cette même zone révèle l'existence de nombreux habitats gallo-romains et même préhistoriques. Inutile donc de s'évertuer à identifier un Djebel Kilal ou un Djabal el-Fulal mal localisés avec une île fantôme. Mais au fait, quel est, dans la démonstration de l'auteur, l'apport des autres cartes arabes reproduites en fac-similé dans l'ouvrage ? Je l'ai vainement cherché.

M. Véran aborde ensuite un second problème : l'expulsion des Sarrasins du Fraxinet. On sait qu'après des démonstrations navales byzantines contre cette région, en 931 et 942, l'empereur Otton I<sup>er</sup> manifesta des vellétés d'attaque, en 968. C'est seulement en 972-73, à la suite de la capture de saint Mayeul de Cluny que Guillaume, comte de Provence, son frère Roubaud, d'autres seigneurs, et Arduin-le-Chaive, marquis de Turin, parvinrent à éliminer les Sarrasins. Cette campagne nous est ici décrite avec un luxe impressionnant de détails (p. 14 et 15). Nous suivons ainsi l'itinéraire de Guillaume et de ses alliés, non sans constater quelques singularités, pour assister à la bataille de Tourtour où les musulmans furent défaits. J'en passe, et j'épargnerai au lecteur les affres de la bataille du Fraxinet pour chercher avec une légitime curiosité à quelles sources nouvelles l'auteur a puisé des informations aussi précises. Amère déception ! M. Véran cite d'abord le *Dictionnaire de la Provence*, de Garcin<sup>6</sup>. Cet ouvrage, tout en contenant d'utiles renseignements qu'il importe de contrôler chaque fois, est dépourvu de valeur scientifique, son auteur ayant recueilli sans discernement aussi bien des faits historiques exacts que les ragots folkloriques les plus absurdes. Ensuite, M. Véran s'en remet à un article de Germondy, paru en 1865, dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles du Var* : narration purement fantaisiste de combats entre chrétiens et musulmans. Enfin, voici venir à la rescousse un certain général Colle « qui a étudié sur le terrain la bataille du Fraxinet ». Loin de moi de mettre en doute les qualités de stratège de cet officier supérieur, mais ces impeccables reconstitutions de batailles, sur lesquelles les rares textes historiques demeurent obstinément muets, ne sont que de la littérature onirique ou de l'histoire-fiction.

Tout cela n'est pas sérieux. Les sources qui devaient renouveler l'histoire de l'occupation du Fraxinet par les Sarrasins, savoir les textes et les cartes arabes, n'apportent en définitive aucune lumière. Ces documents, d'une interprétation pour le moins délicate, sont ici utilisés en vue de prouver à tout prix une thèse, d'où les invraisemblances auxquelles

5. Ce comblement du golfe de Saint-Tropez ne s'est donc pas effectué depuis le haut Moyen âge ; il est bien plus ancien. Cf. la notice de la carte géologique de la France, feuille Toulon, n° 248, au 1/80.000, p. 1 ; Y. MASUREL, *La Provence cristalline et ses enveloppes sédimentaires*, Paris, 1964, p. 135.

6. 2 vol., Draguignan, 1835.

aboutit l'exégèse de M. Véran. Quant à l'expulsion des Sarrasins de Provence, elle demeure un fait suffisamment établi ; il est néfaste de le surcharger d'un fatras de légendes et d'affabulations. En somme, il y a dans cet ouvrage trop d'imagination et fort peu d'histoire véritable, de graves lacunes dans la documentation et, à la base, un manque de méthode et de sens critique. Le prix du volume est pourtant élevé (145 F) et la présentation élégante. *Ut quid perditio ista... facta est ?*

Raymond BOYER.

### Une source capitale sur l'histoire de la Provence au X<sup>e</sup> siècle

*Cartulaire de l'église d'Apt (835-1130 ?)*. Edition avec introduction, commentaires et notes, par Noël DIDIER, † 1958, Henri DUBLED et Jean BARRUOL, avant-propos de J. MAILLET, préface de Robert LATOUCHE. Paris, Dalloz, 1967, un vol. in-8°, 312 p., avec une carte et deux tableaux généalogiques. [Essais et travaux de l'Université de Grenoble, 20.]

Ainsi imprimé, non pas d'après un original devenu introuvable, mais après sa reconstitution à l'aide de copies, le cartulaire de l'Eglise d'Apt s'échelonne sur deux siècles et demi à peu près, à partir de 877, puisqu'il nous faut reporter au XI<sup>e</sup> siècle un texte daté de 835 ; lequel, à la réserve de quelques éléments, est un faux, d'ailleurs le seul du cartulaire dont l'acte le plus récent se place aux environs de 1125. Sur les 126 chartes qu'il renferme, 54 sont antérieures à l'an mille, chiffre exceptionnel pour une période peu représentée en général dans les recueils analogues.

Le cartulaire de l'Eglise d'Apt rassemble, avec ceux des abbayes de Cluny et de Saint-Victor, presque tous les premiers documents connus qui apportent quelque lumière sur le passé d'Apt durant le haut Moyen âge. Ceux-ci reflètent la perplexité des aptésiens quant au prince régnant virtuellement, depuis Boson jusqu'au rattachement à l'Empire germanique, époque durant laquelle les comtes de Provence marquent leur influence croissante en face du pouvoir de plus en plus illusoire des empereurs allemands.

D'autre part, on peut suivre à travers les textes la transmission régulière des biens entre les membres d'une même famille dont sont issus les Agoult et les Simiane, qui, dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, établissent leur suzeraineté sur une partie de la ville d'Apt, tout en s'introduisant dans les affaires religieuses.

De leur côté, des évêques ont profité d'une période de sécurité relative pour entreprendre la réorganisation de leur diocèse. Le mouvement commence avec l'évêque Nartold (965-988) et même avec son prédécesseur Arnulphe (960-965), il se poursuivra. En 991, l'évêque Teudéric, d'accord avec Guillaume, marquis de Provence, forme un chapitre de 12 chanoines dont il constitue la mense avec les biens de l'évêché. Au cours du XI<sup>e</sup> siècle, notamment sous l'épiscopat réparateur de saint Etienne (1010-1048), les donations à l'église Notre-Dame et Saint-Castor ne cessent d'affluer. Ces actes de générosité, dont quelques-uns sont plutôt

de légitimes restitutions, permettent à l'évêque Alfant (1048-1078 ?) d'entreprendre la reconstruction de la cathédrale. Des évêques, dont la plupart sont apparentés à la famille seigneuriale et dévoués à l'Eglise, vont aider efficacement cette œuvre.

Arrêtons ici cet aperçu. Référons-nous pour l'histoire d'Apt des origines au XII<sup>e</sup> siècle aux chapitres qui forment l'introduction du Cartulaire de l'Eglise d'Apt et dont il va être question.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le Cartulaire a fixé l'attention des chercheurs. Vers 1665, Marc-Antoine Grossi, prieur de Lioux, après l'avoir utilisé pour sa liste d'évêques, en achève une copie commencée par le père Jean Columbi. Grossi en effectue ensuite une autre, rajeunie, avec restitution des abréviations. A son tour, un historien d'Apt, un historien d'Apt, Joseph-François de Remerville (1650-1730) donna, dans ses *Collectanea...*, deux transcriptions du Cartulaire selon un plan chronologique et augmentées de précieuses annotations. Remerville prépare ainsi la voie à une publication. Comme l'original du Cartulaire qui pouvait remonter au XII<sup>e</sup> siècle paraît bien perdu, on peut considérer que, sans le travail de ces deux érudits, nous ignorerions complètement cet ensemble de documents inestimables.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Lancelot et le père Lecoinge recopient le manuscrit de Grossi. Plus récemment, vers 1900, Oscar de Poli en fait une analyse un peu hâtive. Georges de Manteyer ajoute des variantes à l'un des exemplaires. L'abbé Malbois munit ensuite d'une table le texte rectifié par Manteyer et tente d'identifier les noms de lieux.

Vers 1954, Noël Didier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, estima que le Cartulaire de l'Eglise d'Apt ne devait plus rester sous le boisseau. Il nous fit part de son intention de s'occuper de sa publication, en la faisant suivre des chartes inédites du diocèse d'Apt antérieures à 1300. (Cette seconde partie du projet de Noël Didier reste à réaliser.) Sans tarder, il s'attache avec ardeur à un travail qui comportait les plus grandes difficultés et dont les bases consistaient, nous l'avons déjà vu, en des copies. Il fallait éprouver très rigoureusement la valeur de celles-ci, tout en visant à une reconstitution qui se rapprocherait le plus possible de l'original. A sa mort, survenue prématurément, Noël Didier laissait inachevée une œuvre à laquelle il avait consacré beaucoup de temps et dont l'élaboration avait progressé dans des proportions notables.

M. Sibertin-Blanc reprit la tâche, d'après les notes de Noël Didier qui purent être regroupées, mais il quitta bientôt la direction de l'Inguimbertaine et dut abandonner sa collaboration. De toute manière, elle a été essentielle puisque, par son entremise, il assura la continuation du projet. M. Henri Dubled, conservateur de l'Inguimbertaine et M. Jean Barraol, très attaché au pays d'Apt dont il connaît fort bien le passé, allaient apporter une contribution décisive à la publication du Cartulaire.

M. Henri Dubled a développé les questions de critique externe et interne, décrit les sources utilisées, établi la filiation des manuscrits. Il a joint à cet examen un exposé tout à fait neuf et qui correspond bien au projet de Noël Didier. Sous le titre « Le Cartulaire et l'histoire du Droit et des institutions du Haut Moyen âge » sont étudiés les cadres administratifs et ecclésiastiques, la condition des terres (baux, transactions, etc.), les éléments de l'exploitation rurale, la condition des hommes, autant de

questions que les historiens apprécieront dans le sens le plus favorable. D'ailleurs, M. Dubled a présenté sommairement, au Congrès de *Provence historique* tenu à Apt les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1966, les grands traits de ses recherches là-dessus<sup>1</sup>.

M. Jean Barrauol a fait un tableau d'Apt, des origines au XII<sup>e</sup> siècle, dans lequel il a mis en valeur les éléments essentiels qui se dégagent du Cartulaire, tout en y condensant les résultats acquis et en reprenant certaines questions traitées dans des travaux antérieurs<sup>2</sup>.

M. Jean Barrauol confirme, en le précisant mieux que nous ne l'avions fait antérieurement alors que ce problème n'avait pas préoccupé les historiens locaux, l'emplacement des réunions de la communauté chrétienne d'Apt avant l'époque constantinienne<sup>3</sup>. Elle était hors la ville comme dans la majorité des cas, au bas du vallon de Rocsalrière, le long de la voie qui conduisait à Marseille et non loin de la voie Domitienne.

Malgré les soins de Remerville, de l'abbé Malbois et de Noël Didier, l'identification de certains noms de lieux mentionnés dans le Cartulaire ne laissent pas de présenter des difficultés que l'on peut dire insurmontables dans certains cas. Les auteurs ont fait de leur mieux et les résultats sont des plus appréciables. Les lecteurs s'en convaincront aisément par les nombreuses annotations qui accompagnent les chartes. En effet, quelques-unes des appellations utilisées par les rédacteurs du Cartulaire ne trouvent déjà plus de correspondance avec celles employées au XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi la *villa* ou *fundus Antignane*, qui s'était démembrée avant le XI<sup>e</sup> siècle et avait formé le village de Villars, a perdu sa dénomination peu après, pour ne conserver que celle de son ancienne chapelle, citée en 976, Saint-Philibert, appellation qui désigne encore un quartier du terroir de Villars. Nous sont parvenus des noms qui, plus ou moins transformés, survivent dans nos villages : Bonnieux (Bonilis), Caseneuve (Casanova), Joucas (Jocastensium), Lioux (Leux), Rustrel (Rograstel) (Rogrustrel), Saignon (Sagnone), etc. Il est possible de suivre jusqu'à nos jours quelques lieux-dits, depuis le Cartulaire, à travers l'Obituaire de la cathédrale d'Apt (XIII<sup>e</sup> s.), les actes notariés, les reconnaissances de biens et les livres terriers (XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> s.). En nous limitant à quelques quartiers les plus près de la ville d'Apt, nous retrouvons : Claparèdes, Clermont, Lançon, Mauragne, Olivet, Tourrettes, etc. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, surtout au XVII<sup>e</sup> s., l'augmentation du nombre d'habitants entraîne la multiplicité des toponymes. La vieille dénomination disparaît. Parfois elle ne s'efface pas complètement : ainsi, Agnane, à l'ouest de Saint-Saturnin, qui forme encore un vaste domaine au XIV<sup>e</sup> siècle, se démembrer en plusieurs quartiers. L'appellation primitive ne laisse une trace que dans le vocable d'une chapelle : Saint-Pierre d'Agnane qui a donné son nom au quartier.

1. Voir l'article publié dans *Provence historique*, fascicule 68, p. 132.

2. « Les origines de l'Eglise aptésienne, d'après de nouveaux documents », dans *Provence historique*, 1963, fasc. 61 - *Sainte-Anne d'Apt, d'après une documentation nouvelle*, Apt, impr. Reboulin, 1964, plaquette, in-8°.

3. Augustin Roux, *La Cathédrale d'Apt*, Apt, impr. Reboulin, 1949.

Très précieuse est la carte établie par Jean Barrauol (p. 12-13, de l'édition du Cartulaire) : *Le pagus aptensis aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*. L'auteur y fixe les emplacements des principaux lieux cités dans le document publié, tout en complétant opportunément sa liste par quelques noms pris dans des textes postérieurs des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

M. Jean Barrauol s'est posé, en outre, un bien difficile problème ; établir à l'aide des chartes d'Apt, de Cluny et de Saint-Victor une filiation des plus anciennes maisons féodales de la région aptésienne et rechercher comment saint Mayeul, le célèbre abbé de Cluny pouvait s'y rattacher. Sous le titre : *L'influence de saint Mayeul et de sa famille dans la renaissance méridionale du XI<sup>e</sup> siècle* sont étudiées les origines des Agoult, des Reillanne, etc. Ces documents, constate M. Jean Barrauol, soulignent le rôle extraordinaire de saint Mayeul qui fut, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, l'artisan efficace de la renaissance européenne et elles mettent en relief l'action des membres de sa famille qui tirait, semble-t-il, son origine du pays d'Apt. Des tableaux généalogiques des ancêtres paternels et maternels de saint Mayeul augmentent sensiblement l'intérêt de ce chapitre.

M. Jean Barrauol fait suivre l'un de ses articles d'une chronologie des évêques d'Apt des origines à la fin du Cartulaire. En dehors d'un Léonius de provenance polycarpique et que les historiens rejeteront, cette liste apporte des précisions sur les évêques qui ont siégé du X<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle et rectifie ou complète les dates de certains épiscopats données par Albanès. Si les évêques sont mentionnés fréquemment dans le Cartulaire, les comtes le sont fort rarement, et dans la plupart des cas d'une manière imprécise. En écartant Milo Montan, qui figure dans la charte apocryphe de 835, et en considérant que les textes sur lesquels on s'est appuyé pour faire de Teubert un comte d'Apt ont été plus ou moins bien interprétés, il résulte que nous n'avons aucun nom certain jusqu'à la création officielle des comtes par Conrad (948). Alors apparaît Griffon qui exerce ses fonctions pour le pays compris entre Apt et Glandèves. Son éviction, après 972, a pu étendre les droits des autres comtes au territoire d'Apt. Quant aux comtes Apolonius et Aldebert, les documents se bornent à les citer sans plus.

L'édition du Cartulaire comporte l'index indispensable pour lequel les auteurs ont choisi la meilleure formule, un index unique des noms de personnes, de lieux et de matières qui présente l'avantage sur un triple index de ne pas égarer la recherche.

Ainsi Noël Didier et ses continuateurs, MM. Henri Dubled et Jean Barrauol ont mis à la portée des historiens des documents de la plus haute importance dont la dispersion était un obstacle à une utilisation convenable. La qualité exceptionnelle du cartulaire en valait vraiment la peine. Bon nombre de chercheurs seront tributaires de ce savant ouvrage qui ouvre des horizons sur le passé d'Apt et de la Provence.

Augustin ROUX.

### La vie monastique en Haute-Italie après les invasions sarrasines

*Monasteri in Alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare (sec. X-XII).*

Publication des communications présentées au XXXII<sup>e</sup> Congrès d'histoire subalpine tenu à Pinerol les 6-9 septembre 1964, *Torino, Deputazione subalpina di Storia Patria*, 1966, grand in-8°, 837 p., avec carte, nombreuses illustrations et reproductions de documents.

Le magnifique volume dont la direction de *Provence Historique* me confie le compte rendu, avec ses huit cents pages grand format, se présente un peu comme un massif. Pour l'aborder sans trop de peine, il importe de se familiariser d'entrée avec la carte et les notices qui de la page 571 à la page 785 composent un répertoire dû aux soins de M<sup>me</sup> Anna-Maria Nada-Patrone. Après avoir groupé diverses réflexions de la plus grande utilité pour le chercheur sous le titre : *Lineamenti e problemi di storia monastica nell'Italia occidentale* (datation, fondation, titulatures, géographie, économie), l'auteur dresse une liste des divers itinéraires piémontais que suit le répertoire proprement dit des centres monastiques de la Haute-Italie occidentale rangés par ordre alphabétique avec, pour chaque rubrique, des indications bibliographiques. Une copieuse bibliographie générale (p. 786-794) récapitule l'ensemble des titres.

La carte, bien que très belle, en trichromie, eût pu bénéficier d'un jeu de sigles plus diversifiés. En particulier un système assez simple de carroyage avec repères de lettres et de chiffres aurait facilité la recherche <sup>1</sup>.

Il est dommage que l'utilisation d'un si remarquable instrument de travail soit compromise par un défaut qui eût été simple à pallier. Mais tel quel il rendra les plus grands services.

Le congrès dont les Actes formant le présent volume ayant eu lieu en septembre 1964 à Pinerol pour célébrer le IX<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'abbaye Sainte-Marie de Pinerol, il était normal qu'une place de choix fût réservée à cette abbaye, sous forme d'une monographie due à Antonio-Francesco Parisi, illustrée de plans et de nombreux fac-similés (p. 55-102).

Soulignons l'abondance exceptionnelle tout au long de l'ouvrage des reproductions diverses, en particulier des chartes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles qui font de ce volume un véritable album de paléographie.



Les communications peuvent être ainsi regroupées :

A). *Sur des abbayes ou collégiales.*

- 1) La collégiale Saint-Laurent d'Oulx (Maria-A. Benedetto), p. 105-118.
- 2) Les abbés de l'abbaye d'Oulx (Eugenio Valentini), p. 121-128.

---

1. Prenons un exemple au hasard : je veux retrouver le prieuré de *Loio*, dépendant de l'abbaye de Saint-Albert di *Butrio*. Il me faut chercher *Butrio*, qui est une abbaye du diocèse d'*Alessandria*. Une fois que j'ai localisé *Butrio*, un peu par hasard, car aujourd'hui dans la province de Pavie, voyant que dans la bibliographie relative à *Loio* il est question d'un ouvrage sur l'histoire de *Voghera*, je dois chercher ce dernier lieu et supposer que *Loio* est l'un des trois prieurés signalés à cet endroit.



- 3) L'abbaye Sainte-Marie de Cavour (Paolo Tosel), p. 131-135.
- 4) Les monastères de la vallée du Pô (Gina Fasoli), p. 177-198.
- 5) Monastères de la ville de Gênes (Geo Pistarino), p. 239-282.
- 6) Monastères urbains de Lombardie (Pietro Zerbi), p. 285-314.

B) *Sur les ordres religieux.*

- 7) Fondations cartusiennes d'Italie (Bernard Bligny), p. 35-51 [en français].
- 8) Fondations cisterciennes en Italie du Nord (Raoul Manselli), p. 201-222.
- 9) Les chanoines réguliers réformés (Cosimo Fonseca), p. 337-381.
- 10) Les hospices du grand et petit Saint-Bernard (Lucien Quaglia), p. 429-441 [en français].
- 11) Les premières fondations hospitalières antoinistes en Haute-Italie (Italo Ruffino), p. 542-570.

C) *Points d'histoire du droit.*

- 12) Pouvoirs laïcs et monastères (Carlo-Guido Mor), p. 19-31.
- 13) L'apport des monastères piémontais à la vie des communes (Paolo Brezzi), p. 317-326.
- 14) Considérations sur les origines des biens allodiaux et des droits seigneuriaux de l'abbaye de Nonantola (G. Broggi, M. F. Dentis, W. Burkhardt), p. 470-478.

D) *Art et Archéologie.*

- 15) Art monastique (Noémi Gabrielli), p. 385-388.
- 16) Aspects de l'art roman piémontais (Luciano Tamburini), p. 391-418.
- 17) Abbaye de Staffarda (Rosalba Tardito Amerio), p. 225-235.
- 18) Saint-Michel de Pavie (Mario Bruccoli), p. 421-426.
- 19) Aperçus sur les vicissitudes de la construction de l'église abbatiale de Saint-Michel au val de Suse (Umberto Chierici), p. 529-540.

E) *Problèmes d'histoire monastique.*

- 20) *Les Consuetudines Fructuarienses* (Gregorio Penco), p. 139-156.
- 21) Prières attribuables à Guillaume et à Jean de Fruttuaria (Jean Leclercq) p. 159-166 [en français].
- 22) L'opuscule de Jean de Fruttuaria sur la formation des novices (Ermanno Ancilli), p. 169-174.
- 23) Problèmes posés par la *terra monastica* (Emilio Nasalli Rocca), p. 445-468.
- 24) De la Novalaise à Saint-Michel *della Chiusa* (Giovanni Tabacco), p. 529-540.

Il n'est pas question bien entendu d'analyser dans le détail ce remarquable ensemble de contributions, je me bornerai simplement à donner un aperçu de celles qui forment la dernière section.



Avec l'étude du professeur Giovanni Tabacco (Turin) nous nous trouvons au cœur du massif. De la Novalaise à Saint-Michel *della Chiusa*, nous sommes en effet sur le chemin du val de Suse, sur la voie de pénétration par le Mont-Cenis, au carrefour des échanges entre l'un et l'autre côté des Alpes. C'est dire à quel point ces pages requièrent de notre part une lecture attentive.

Déjà la reproduction de l'original de l'acte au terme duquel Abbon (30.I.726) fonde la Novalaise [*monasteriolo virorum*], placée en frontispice, nous plonge dans ce monde encore mérovingien qui semble hésiter entre le baroque et le barbare.

Mais c'est le testament du même Abbon, en 739, qui nous permet de mieux saisir les liens tissés entre le nouveau monastère et la Haute-Provence. Abbon, "rector" des vallées de Maurienne et de Suse, appartient à une famille inféodée à Charles Martel qui couvre de son influence tout le Sud-Est, de la côte provençale à Mâcon : « Parfait exemple entre Rhône et Alpes de cette aristocratie militaire qui donne comtes et évêques à toute la région, disciplinant les populations ou les faisant entrer dans un cadre politico-religieux » (p. 486). Le centre géographique du vaste patrimoine de cette famille peut être situé dans la région de Gap. Ce qui explique peut-être la présence si active, aux débuts de la Novalaise, d'un évêque Walcunus dont il est possible qu'il soit titulaire du siège d'Embrun, ainsi que le lien entre la Novalaise et une abbaye "Sainte-Marie" du *pagus grenoblois*.

Tout au long du VIII<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du IX<sup>e</sup>, la Novalaise reste sous la mouvance du *regnum Francorum*. Le centre culturel avec lequel elle reste en étroites relations est Lyon. Tous ses abbés sont d'origine franque. C'est au cours de la seconde moitié du siècle que peu à peu l'influence turinoise s'impose. Renversement d'orientation consommé lors de l'irruption des bandes sarrasines. La communauté s'enfuit alors à Turin, pour émigrer de là vers *Breme* où elle fixa son nouveau lieu d'implantation.

Une fois le pays libéré de l'emprise sarrasine, ce fut à une nouvelle fondation qu'il revint de jouer dans la région dont Suse est le centre le rôle autrefois tenu par la Novalaise : l'abbaye Saint-Michel *della Chiusa*. C'est sur le mont *Pirchiriano*, dominant la grande artère de communication qui conduit de Suse à Turin que fut créé vers 980 ce nouveau monastère. Ici encore c'est à des Cisalpins que revint l'initiative, et durant tout le XI<sup>e</sup> siècle c'est une tradition cisalpine qui marquera les destinées de l'abbaye.

Un groupe de pèlerins, de retour de Rome, ayant à sa tête un *miles auvergnat*, Hugues-Maurice de Montboissier, dit "le Décousu", fait étape à Suse et décide de tenter l'aventure de la *stabiltas in terra aliena*. Le premier responsable religieux est un moine, Atbert, qui avait été abbé de Lézat, au pays toulousain. Ses successeurs, Benoît I et Benoît II, ce dernier toulousain lui aussi, formé à Saint-Hilaire de Carcassonne, défendront jalousement l'indépendance et l'originalité de la forme de vie monastique inaugurée sur le *Pirchiriano*, fidèle à la règle de saint Benoît

pratiquée à la lettre, mais aussi à l'enseignement de Cassien, de façon à tendre vers la *monastici ordinis perfectionem*, incluant donc le propos anachorétique.

Au fur et à mesure que Saint-Michel *della Chiusa*, relais entre le Saint-Michel au péril de la mer et le sanctuaire du *monte Gargano*, deviendra un centre spirituel et intellectuel de grand relief (« un nouveau Sinaï », écrit le chroniqueur) vers lequel affluent de nombreux groupes, *maximeque Galliarum, Aquitanicarum et Hispaniarum*, sa proximité de Turin induira les prélats de cette cité à en assumer le contrôle, d'où une tension. Les moines voient les Turinois *qui tanquam Schyllei canes semper oblatraverunt et livido oculo coenobii commoda obliquare non cessaverunt*. Nul doute que dans cette conjoncture les moines de Saint-Michel ne se sentent cisalpins. D'ailleurs le même chroniqueur note que les abbés admettent difficilement des Lombards dans les rangs de la communauté, formée essentiellement de religieux en provenance des Gaules centrale et méridionale

Mais il est plus probable encore que les moines réunis sur le *Pirchiriano* à l'enseigne de l'archange tutélaire ont conscience d'accomplir une fonction de liaison entre plusieurs mondes, d'être là situés en plein ciel comme l'arche d'un pont faisant communiquer entre elles trois civilisations et cultures complémentaires. En bref, un de ces lieux dont l'euro-péen d'aujourd'hui, se tournant vers son passé, peut dire : *illic refugium, illic portus, illic solatium fuit* (extrait d'une bulle de Pascal II, adressée à l'abbaye le 31 octobre 1114).



Le professeur Emilio Nasalli-Rocca, de Plaisance, dans un article de méthode générale (p. 445-468), dresse un inventaire des questions qui touchent à la *terra monastica*, problèmes avant tout de patrimoine, avec ce que cela comporte au plan de sa formation, de sa localisation, de la structure juridique qui le régit, enfin des techniques d'exploitation<sup>2</sup>.

#### 1) Constitution du patrimoine.

Il importe de clarifier en premier quels sont les « biens de dotation » qui constituent le noyau initial du patrimoine monastique. De qui viennent ces donations, des empereurs souverains, de grands feudataires ou de personnes privées. Quelles sont les motivations qui ont déterminé les donateurs à faire ce geste : piété certes, mais aussi souci stratégique, soit politique, soit militaire. Enfin besoins : surtout hospitaliers ou culturels.

Un aspect à considérer soigneusement est celui de la nature de la concession des biens. S'agit-il d'une cession totale qui transforme la nature même de l'origine publique des biens, dans le cas où elle fut telle. Cession qui comprend alors tous les droits de pleine propriété, au contenu juridi-

---

2. On lira sur ces mêmes problèmes les pages de synthèse de G. DUBY, dans « L'économie rurale et la vie des campagnes... », Paris, Aubier, 1962, t. II, p. 384-395.

que qui sera dit plus tard "allodial". Ou bien s'agit-il d'une investiture de type féodal, même si différente de celle qui concerne le laïcat, impliquant alors des limitations.

### 2) Localisation du patrimoine.

En quel lieu le centre abbatial a-t-il été localisé : plaine, colline, montagne ? Le plus souvent ce choix est l'illustration d'une page d'histoire agraire, ou est en liaison étroite avec elle. En général ce choix est fonction d'un double facteur, celui qui provient du hasard des donations, et d'autre part des exigences d'une certaine programmation.

Le noyau primitif, proche du centre abbatial, constitue la *pars dominica*. Celle-ci forme une zone privilégiée. Mais ensuite prolifère au cours des ans, la *pars colonica*, plus ou moins fournie au gré de la réussite monastique, le plus souvent gérée grâce au système des prieurés.

Seules des études particulières permettent de saisir l'évolution des grands ensembles fonciers qui constituent le patrimoine de telle ou telle abbaye, son progrès, son effritement. Dans chaque cas il importe aux chercheurs de déterminer les causes précises qui ont conduit à l'éparpillement de la *terra monastica*. Causes qui ne sont pas seulement économiques et sociales, mais aussi politiques, et plus encore religieuses (réformes, rivalité avec les administrations diocésaines, centralisation pontificale, etc.).

### 3) Administration et gestion.

Ici les aspects de technique et d'économie sont étroitement connexes, commandés par la distinction entre *pars dominica* et *pars massaricia* ou de *livello* (c'est-à-dire la partie allouée, cédée à ferme).

La *pars dominica* du patrimoine était-elle, à l'origine surtout, travaillée manuellement de façon directe par les moines et oblates, ou y avait-il, et dans quelle mesure, y compris sur cette *pars dominica*, des parcelles concédées à des travailleurs libres, à quelles conditions ? À qui profitaient les récoltes ? La communauté absorbait-elle toute la provision de biens, ou en écoulait-elle une partie en surplus sur les marchés du voisinage ? La surveillance des travailleurs sur les terres du monastère était-elle assurée par les moines eux-mêmes ou dévolue à un personnel laïque ? Tout autant de questions auxquelles il est difficile le plus souvent d'apporter une réponse précise, et qu'il faut cependant poser.

En marge de l'étude que j'essaie de résumer, me permettra-t-on d'avancer ici, avec toute la prudence requise en ce domaine, une suggestion. Ne pourrait-on utiliser dans la présente discipline certaines analyses de Marx. Il me semble, pour ne citer qu'un exemple, que les caractéristiques fondamentales assignées par l'auteur du *Capital* à ce qu'il appelle « le mode de production asiatique » peuvent être éclairantes en ce qui concerne l'économie monastique.

— L'insertion de la grande majorité de la population dans un ensemble de communautés villageoises quasi-autarciques.

— La présence d'une minorité privilégiée dont les membres disposent de profits importants, sans pour autant avoir un droit de propriété privée sur les moyens de production (système de non-appropriation qui rend impossible la lutte des classes).

— Le « mode de production asiatique » ne peut être enfin confondu ni avec le servage, ni avec la féodalité. Ici chaque homme-paysan n'est pas placé dans la dépendance directe d'un maître ou d'un seigneur, mais il appartient fondamentalement à un groupe communautaire, en l'occurrence celui que forme la *familia* monastique. Et c'est seulement celle-ci qui est soumise à un chef : l'abbé, dont le prieur est le délégué. Au sein de cette communauté le *rusticus*, tout autant que le moine, trouve assistance et protection.

— Pour que se réalise le très complexe phénomène économique et social d'évolution technique, il faut qu'existe non seulement un certain état des forces productives, mais encore qu'un groupe social coordonne les moyens de production, réalise à son profit des transformations de structure, effectue des investissements. Ce rôle moteur d'agent du développement économique a été assumé aux XI-XII<sup>e</sup> siècles, en Occident, dans le secteur de l'agriculture, principalement par le groupe social monastique.

#### 4) Les techniques d'exploitation.

Pour désigner l'œuvre d'assainissement, d'amélioration des terres, de progrès dans les techniques agricoles, les Italiens ont un mot très riche : la *bonifica*. Récemment, en 1963, une monumentale publication a célébré la *bonifica benedettina*, et dans la péninsule on parle volontiers de saint Benoît comme « patriarche del bonificamento ».

Cette œuvre de « bonification », menée par les moines, présente suivant les lieux des caractéristiques fort diverses conditionnées par les exigences locales. Elle porte en premier sur l'organisation des champs pour la production céréalière, et des prés, en fonction du bétail. Typiques aussi sont les débauches d'ingéniosité déployées pour résoudre les besoins en eau, liés aux questions d'exploitation forestière<sup>3</sup>.

Dans cet élan industriel on sera particulièrement attentif au rôle joué par les *celle*, éléments nécessaires d'une gestion efficace, et on étudiera les rapports de ces cellules de base avec l'abbaye, de façon à déterminer le champ d'autonomie dont chacune d'elles put jouir. La *cella* antique étant d'ailleurs remplacée aux temps cisterciens par l'institution plus adaptée de la « grange ». La création autour de tels noyaux, d'un centre où, bien vite, la population put s'organiser est la preuve manifeste que l'effort étalé sur plusieurs siècles ne fut pas uniquement consenti par des générations de moines au bénéfice d'une *bonifica* seulement agraire, mais aussi humaine.



L'ensemble des problèmes que pose aux historiens de l'économie, du droit ou de l'art, la vie monastique risque de faire oublier aux chercheurs que pour écrire et lire les textes qu'ils scrutent, que derrière les édifices, les structures juridiques ou économiques qu'ils étudient, il y a eu des

3. Sur ce point on peut lire le trop bref, mais fort suggestif chapitre du P. A. DIMIER : « L'autarcie monastique », dans *Les Moines bâtisseurs*, Fayard, 1964, p. 175-189.

hommes réels. Des hommes qui entendaient vivre selon un certain *propositum* et qu'en définitive c'est ce dernier qu'il importe avant tout de découvrir.

Trois contributions dues aux pères Gregorio Penco, Jean Leclercq et Ermanno Ancilli (p. 139-174) nous aident à en retrouver quelque chose, grâce aux *Consuetudines* de l'abbaye de Fruttuaria et à quelques textes spirituels en provenance de cette abbaye.

Fondée dans les toutes dernières années du X<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Volpiano († 1031) dont l'œuvre de réforme commencée en Bourgogne sous l'égide de la discipline clunisienne vint ensuite trouver son terrain d'élection à Fruttuaria ; cette dernière abbaye devait marquer très fortement de son empreinte l'ensemble du monachisme péninsulaire des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

C'est le biographe de Guillaume, Raoul Glaber, qui nous fournit la meilleure définition de ce que sont des *Consuetudines* (P.-L. Migne, t. 142, col. 707-708) : un certain nombre de frères qui décident de vivre ensemble selon un même « propos », dans un consensus explicite et unanime et qui sous la tutelle d'un *preceptor*, organisent un *modus vivendi* commun en tout ce qui concerne l'habit, la nourriture, le travail et la prière. Dans le texte des *Consuetudines Fructuarienses* tel que nous le possédons, rédigé quelques années après la mort de Guillaume de Volpiano, se reflète ce que fut l'ordonnance primitive de vie à Fruttuaria et dans les monastères qui bien vite adoptèrent son *ordo*. Certes le code fondamental est celui de la Règle de saint Benoît, mais les « coutumes », elles, sont particulières [l'expression revient sans cesse : *consuetudo nostra est...*, *non est nostre consuetudinis...*]. Elles dépendent d'un certain fonds commun d'usages et de pratiques auquel vient s'ajouter l'apport des résultats de l'expérience propre à telle ou telle fondation.

Lorsqu'on se penche sur ces textes on n'évite pas l'impression de se trouver perdu dans un maquis de prescriptions et de rubriques d'une singulière aridité. C'est là encore que nous avons affaire à un dépôt résiduel. Parfois, cependant, une sorte de lucarne ouvre sur une perspective lumineuse. Ainsi de cette rubrique pour le Vendredi Saint : « Finie la récitation des psaumes, que chacun aille de son côté vaquer à la *Lectio Divina*, priant avec des larmes. » Comme l'on comprend que dom Jean Leclercq se soit, à la suite de dom Wilmart, consacré à la cueillette de tels textes dévôts. Il présente ici des prières attribuables à Guillaume et à Jean de Fruttuaria, tandis que le père Ancilli étudie, lui, un livret sur la formation des novices dû à Jean de Fruttuaria, dit « l'homme de Dieu ».

Au chapitre IV de cet opuscule, nous lisons le conseil suivant qui est à lui seul tout un programme de vraie vie monastique : « Garde autant que tu le peux ta vie intérieure. Si tu veux la garder comme il faut, tais-toi et écoute... En se taisant en présence des hommes, il est plus facile de parler avec Dieu. Il y a des contemplations dans lesquelles l'âme, toute donnée à Dieu, trouve dans le silence, au-dedans d'elle-même, d'admirables pâturages... »

Oui, ce sont ces calmes et fraîches prairies de l'intériorité qui forment la réserve seigneuriale — *pars dominica* — de notre Moyen âge latin. Nous devons être reconnaissants à nos amis transalpins de nous fournir, par leur belle publication, l'occasion renouvelée de nous en souvenir.

P.-A. AMARGIER.

#### Un pogrom à Monlieux à la fin du XI<sup>e</sup> siècle

Norman GOLB. — *New light on the persecution of french jews at the time of the first crusade*, New York, 1966, in-8°, 63 p. [Tiré à part des *Proceedings of the American Academy for jewish research*, vol. XXXIV.]

En 1931, le professeur Jacob Mann avait publié dans *Texts and studies in jewish history and literature*, vol. 1 (Cincinnati, 1931), p. 31-33, une partie d'un texte de la fin du XI<sup>e</sup> siècle qui provenait des archives de la communauté juive du Caire et qui faisait allusion à un pogrom advenu dans une ville du Sud de la France au moment du passage de l'armée des Provençaux en route pour la première croisade. La Genizah du Caire avait conservé un certain nombre d'anciens parchemins qui se trouvent actuellement dans des bibliothèques de Grande-Bretagne et qui apportent de précieux renseignements sur la vie des communautés juives au haut Moyen âge. Le professeur Norman Golb de l'Université de Chicago a repris l'étude de ce document et l'a publié *in extenso* avec un commentaire détaillé dans lequel il s'est efforcé d'élucider de difficiles problèmes d'identification. Cet article du professeur Golb contient une photographie du parchemin original, actuellement conservé à la Bibliothèque universitaire de Cambridge (TS 16100) et malheureusement en partie tronqué et percé de quelques trous.

Il s'agit d'une lettre adressée par une communauté juive d'une ville du Sud de la France à celle du Caire et lui recommandant une pauvre veuve chrétienne, convertie au judaïsme et épouse d'un juif R. David, de Narbonne ; persécuté dans cette ville à cause de la conversion de la jeune femme, le couple s'était réfugié dans la ville en question et y avait vécu jusqu'à ce que la persécution s'abattit. Le mari fut tué dans la synagogue, deux de ses enfants emmenés et ses biens pillés, la veuve survivante du massacre, avec un de ses fils, se rend en Egypte, d'où l'objet de la missive qui nous a été conservée.

Le document peut être assez sûrement daté de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, tant par la paléographie que par l'allusion de l'appartenance de R. David à la famille juive bien connue des Nasi Todros, de Narbonne. Des persécutions contre les juifs ne s'étant guère produites au XI<sup>e</sup> siècle, avant le départ de la première croisade qui s'est accompagnée, en Europe occidentale, de manifestations d'hostilités à leur égard, M. Golb, en se référant à ce qui s'est passé en Normandie et en Rhénanie, place avec vraisemblance à la même époque le pogrom provençal rapporté dans ce texte. Les déplacements du pape Urbain II au moment du concile de Clermont (novembre 1095) et l'importance des contingents provençaux rassemblés par Raymond de Saint-Gilles peuvent en effet avoir suscité dans les masses populaires du Midi de la France des ferments d'agitation et de xénophobie qui ont pu se traduire par des massacres de juifs.

La localisation de la ville où s'est produit ce pogrom est plus difficile. Plusieurs professeurs, spécialistes de paléographie hébraïque, ont lu avec certitude un nom voisin de Manyo, Minyou ou Monyou. Le professeur Golb, après de longues recherches, l'a identifié avec Monieux, dans la vallée de Sault en Vaucluse, et a émis l'hypothèse que le massacre des juifs à Monieux avait eu lieu au moment du passage d'un détachement des troupes de Raymond de Saint-Gilles qui auraient gagné depuis Avignon, la Durance, puis l'Italie du nord en passant par la vallée de la Nesque et le col de Séderon. Il s'agit là, en effet, d'un itinéraire possible au long d'une route qui a été plus tard suivie assez couramment par les marchands. L'hypothèse semble plus hasardeuse en ce qui concerne l'importance supposée de Monieux au XI<sup>e</sup> siècle. Les sources écrites, rares il est vrai pour cette époque, sont muettes sur ce village ; il y a à Monieux, comme presque partout en Provence, des traces d'une occupation du terroir à l'époque romaine et des ruines médiévales (enceinte et tours) d'une certaine importance.

En raison de la faible notoriété de ce village au XIII<sup>e</sup> siècle, il est difficile de croire qu'il ait pu abriter deux siècles auparavant une synagogue et de nombreux juifs. Monteux qui serait beaucoup plus vraisemblable en raison de son importance et de sa communauté juive attestée au bas Moyen âge est tenu par les paléographes hébreux comme impossible à lire. Dans ces conditions, tout en reconnaissant l'intérêt des recherches du professeur Golb, je reste sceptique sur l'attribution à Monieux de ce pogrom de juifs à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les noms de lieux sont souvent déformés dans les textes, surtout quand ils ne sont pas transcrits dans la langue du pays et le contexte ne permettant pas de restreindre la recherche à une zone limitée, cette identification fort difficile restera peut-être toujours sans solution assurée.

E. BARATIER.

#### L'abbaye cistercienne de Sylvacane

Paul PONTUS. — *L'abbaye de Sylvacane*, 1 vol., 20 cm, 60 p., ill., Caisse Nationale des monuments historiques, 1966.

Le visiteur d'un site ou d'un monument a trop souvent le choix, lorsqu'il veut se documenter, entre la monographie pleine d'érudition mais trop copieuse et faite pour les spécialistes et la brochure ou le dépliant trop sommaires ou mal présentés. Les guides touristiques, bleus, verts ou d'autres couleurs, malgré leurs mérites indiscutables ne peuvent donner que de rapides aperçus utiles pour une visite, insuffisants pour ceux qui souhaitent élargir leurs perspectives.

En ce qui concerne Sylvacane, le choix peut maintenant se porter sur le petit volume de M. Pontus. Bien présenté, d'un format commode, imprimé sur beau papier, illustré de superbes photographies et de plans intelligents, ce travail plaira sans aucun doute à tout un public cultivé, amateur de vieilles pierres, curieux de choses du passé, mais non spécialisé.

Le livre s'ouvre par un chapitre consacré aux origines spirituelles et sociales du mouvement cistercien qui place dans son contexte historique l'entreprise de saint Bernard et donne les grandes lignes de sa pensée.



Passant ensuite du général au particulier, l'auteur résume l'histoire « événementielle » de l'abbaye de Silvacane. On peut regretter que les deux autres fondations cisterciennes de Provence, Sénanque et le Thoronet, n'y soient représentées que par deux remarquables photos; il eût été intéressant de les situer en quelques lignes dans le temps et dans l'organisation de l'ordre cistercien, car elles sont inséparables les unes des autres dans l'esprit de beaucoup de curieux. Mais cette remarque n'enlève rien à l'intérêt de l'exposé qui permet de constater que, comme dans bien d'autres institutions, le XIV<sup>e</sup> siècle, avec ses guerres et ses épidémies, a ouvert une période de décadence que les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle achevèrent. A partir de 1600, l'abbaye n'est plus guère qu'un bénéfice.

Suit la description de l'abbaye où l'étude des bâtiments qui subsistent s'accompagne de superbes illustrations. Le chapitre intitulé « Une journée à Silvacane » est une façon très nouvelle d'évoquer la vie des moines du Moyen âge, de montrer les applications de la règle de saint Bernard, de justifier l'existence des locaux de l'abbaye tout en expliquant les particularités que l'on rencontre en les visitant. Enfin quelques pages racontent brièvement le sort de ces murs après la Révolution et les travaux entrepris pour les protéger depuis un siècle.

Bien sûr, on pourrait encore dire beaucoup d'autres choses sur Silvacane, mais ce petit livre ne prétend pas épuiser le sujet. L'auteur et l'éditeur l'ont voulu simple et accessible à tous; tel qu'il est, marchandise intelligente dans un bel emballage, nous lui souhaitons un vif succès auprès de tous les visiteurs de l'abbaye.

F. REYNAUD.

### La Morée française sous la suzeraineté angevine

*Actes relatifs à la principauté de Morée (1289-1300)*, publiés par Charles PERRAT et Jean LONGNON, Paris, Bibl. Nat., 1967, in-8°, 241 p.

[Collection de documents inédits sur l'histoire de France, série in-8°, vol. 6.]

Les 243 documents édités *in extenso* dans ce volume proviennent de copies ou de microfilms pris par le professeur Charles Perrat, avant la guerre de 1939-45, à l'Archivio di Stato de Naples. Les registres angevins ayant malheureusement été détruits par les troupes allemandes en retraite, ces copies ont pris une grande valeur et leur publication offre aux érudits de nombreux renseignements sur l'histoire de la principauté de Morée et de ses dépendances (duché d'Athènes, Eubée, duché de Naxos, comté de Céphalonie), sur Corfou et les états grecs d'Epire et de Thessalie, sous le règne de Charles II d'Anjou, roi de Naples.

Par le traité de Viterbe (24 mai 1267), Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, avec l'accord de Baudoin II, empereur latin de Constantinople, avait confié à Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, la garde de ses états, et c'est là l'origine de la suzeraineté des Angevins de Naples sur la Grèce franque. Ce document exceptionnel, conservé aux Archives des Bouches-du-Rhône et publié par M. Longnon dans les *Mémoires Filangieri*, a été reproduit en appendice dans la présente édition des actes de Morée. Il y a en réalité peu à glaner pour l'histoire provençale dans ce recueil d'actes, en dehors de quelques documents datés de villes provençales ou intéressants des

fonctionnaires originaires de notre région, mais ces documents éclairent la politique orientale du roi Charles II, à l'égard de pays qui, comme le comté de Provence, dépendaient des Angevins de Naples.

A l'occasion de la parution de cet ouvrage, il semble utile de signaler la reprise d'activité de la collection des documents inédits sur l'histoire de France, publiée par les soins de la section de philologie et d'histoire antérieure à 1715 du Comité des Travaux historiques. En 1959 avaient été publiés, dans la série in-4°, *les Enquêtes administratives d'Alfonse de Poitiers (1267 - 1270)*, par Guebin et Fournier, dont certaines intéressent le Comtat venaisin. Durant ces trois dernières années, ont paru dans la collection in-8° plusieurs volumes se rapportant à l'histoire du Sud-ouest de la France au Moyen âge : « *Le saisimentum comitatus Tholosani.* » *Procès-verbaux de prise de possession du comté de Toulouse en 1271*, publié par Y. Dossat ; *Le cartulaire des Templiers de Douzens*, par P. Gérard et E. Magnou et enfin *La Gascogne dans les registres du trésor des chartes*, par Ch. Samaran. Il faut souhaiter que ces publications de textes se multiplient car elles peuvent apporter aux différentes disciplines historiques une ample moisson de nouveaux et précieux documents.

E. BARATIER.

**Le "Journal" de Jean Blaise,  
médecin et bourgeois de Marseille, au XIV<sup>e</sup> siècle**

Dietrich HAUCK. — *Das Kaufmannsbuch des Johan Blasi (1329-1337)*, Saarbrücken, 1965, in-12°, ronéotypé, 572 pages (en 2 tomes).

Cette étude montre une fois de plus l'intérêt que les philologues allemands portent à la linguistique romane, discipline où ils ont réussi par leur travail et leur esprit de méthode à s'imposer tout particulièrement. Tout en se félicitant de cet effort, et de ces brillants résultats qui permettent une meilleure connaissance de notre langue provençale, on se prend aussi à regretter qu'il n'y ait pas davantage de Provençaux qui se lancent dans des recherches analogues. M. Hauck a le mérite d'essayer de renouveler un vocabulaire provençal, connu et étudié surtout d'après des sources littéraires, en préparant l'édition d'un texte de la vie quotidienne. Dans nos régions de la rive gauche du Rhône, il n'est pas tellement facile de trouver des actes d'époque médiévale rédigés en langue vulgaire ; en effet, les documents publics (actes de chancellerie, procédures judiciaires, minutes notariées) sont toujours en latin et la langue vulgaire n'apparaît — et souvent seulement au XV<sup>e</sup> siècle, que dans les délibérations, comptes ou livres d'estime des communautés. Quelques textes isolés peuvent se rencontrer, çà et là dans les chartriers ou dans les registres judiciaires et notariés (notamment les requêtes présentées au juge, souvent rédigées en provençal), mais il est exceptionnel d'avoir affaire, comme M. Hauck, à un livre de raison de plusieurs folios entièrement écrit en langue vulgaire.

Le « Journal » de Jean Blaise, médecin et bourgeois de Marseille dans la 1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, est essentiellement un livre de comptes où sont notés au jour le jour divers achats et ventes, et aussi des prêts et des règlements de cens ou d'intérêts placés dans diverses affaires commerciales, le tout émaillé parfois de notes personnelles et précédé de

l'inventaire de la maison de Jean Blaise, des affaires et bijoux de sa femme et aussi du testament en latin du scribe. Conservé antérieurement dans le fonds de l'hôpital du Saint-Esprit de Marseille, ce livre de raison a été intégré dans les Archives municipales de cette ville. Son contenu n'était pas entièrement inédit puisque Henri Villard, il y a une trentaine d'années, en avait tiré un article dans le *Bulletin officiel du Musée du Vieux-Marseille*, intitulé : « Un médecin du roi Robert de Naples, négociant à Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle ». Mais si le manuscrit avait été entièrement recopié, il n'avait jamais été publié ni étudié à fond, tant au point de vue philologique qu'historique. M. Hauck, qui nous en a donné une édition très soignée (p. 47 à 150), ne s'est pas contenté de reproduire le texte déjà transcrit mais l'a confronté longuement avec l'original et sa profonde connaissance de la langue provençale lui a permis dans de nombreux cas de restituer plus fidèlement un document qui n'était pas dépourvu de difficultés paléographiques. Le deuxième tome de l'ouvrage renferme un commentaire philologique sur la langue employée dans le livre de raison (p. 321 à 389), commentaire que je me contente de signaler n'ayant pas les compétences requises pour en discuter. Notons tout particulièrement à la suite de ce commentaire une classification par matières du vocabulaire utilisé, et aussi un index très précieux et complété notamment pour certains mots difficiles par un commentaire philologique développé. Tout ceci peut rendre les plus grands services aux chercheurs.

L'ouvrage de M. Hauck comporte aussi un commentaire historique et économique qui a retenu davantage mon attention en raison des travaux et recherches que j'ai poursuivis sur l'histoire de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle. On ne peut faire à ce commentaire que des critiques de détail et j'en donnerai quelques exemples, puisque aussi bien c'est le rôle d'un compte rendu, mais je tiens tout d'abord à féliciter M. Hauck pour l'étendue de sa documentation, l'intelligence et la compréhension, on pourrait même dire l'amitié éclairée qu'il a portée à ce milieu économique et social de la Méditerranée médiévale ; milieu qui de prime abord ne pouvait être très familier à un spécialiste de philologie romane et des anciennes civilisations du Mexique (il est actuellement professeur à la faculté de Monterrey, au nord de Mexico).

Le commentaire, suivant fidèlement le livre de raison, commence par l'étude des biens mobiliers de Jean Blaise et de son épouse ; le lecteur aurait peut-être préféré tout d'abord des renseignements sur sa biographie et sa famille (tels qu'ils figurent plus loin à propos du testament). Jean Blaise est né à Montpellier entre 1271 et 1281 ; orphelin de bonne heure, il y a étudié la médecine avec son oncle, le fameux Arnaud de Villeneuve. Après un séjour à Venise à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il s'installe une première fois à Marseille vers 1303 ; il y revient vers 1320, après un séjour à Naples d'une dizaine d'années comme médecin du roi Robert. Pendant ses vingt dernières années (il meurt en 1341), Jean Blaise vit à Marseille dans une quasi-retraite. Il ne pratique plus guère la médecine : l'inventaire de ses biens indique un certain nombre d'ouvrages médicaux, mais peu d'instruments en dehors d'un scalpel en argent et de curieuses médailles, sept en or et onze en argent, représentant des lions et qui devaient être portées à la ceinture pour guérir les maux de reins ; il possédait également un cordon de soie noué sept fois et qui, enroulé autour du cou, protégeait les malades des maux de gorge (*esquinancia*). Tout

comme son oncle et beaucoup de médecins de ce temps, il s'intéressait à l'astrologie et à l'astronomie. Il était pieux et soucieux de l'au-delà ; son testament prévoit l'érection d'une chapelle dans l'église des Accoules, semblable à celle du grand armateur et négociant Bernard Garnier, où une messe quotidienne sera dite à la mémoire de son âme. Si son testament nous éclaire un peu sur son comportement, l'inventaire de son mobilier restitué avec précision le cadre de sa vie matérielle, qui devait être celui de la majeure partie des riches bourgeois marseillais de cette époque. Notons, en particulier, le luxe de son habillement qui se manifeste non seulement par la quantité des costumes, mais aussi par la qualité des étoffes. M. Hauck, qui a été à Sarrebrück l'élève du regretté professeur Amann, est très bien renseigné sur l'origine et la présentation des tissus et son livre peut être précieux à consulter pour ceux qui hésiteraient sur la signification exacte du nom provençal d'une étoffe de ce temps.

Avant de parler des affaires traitées par Jean Blaise, M. Hauck présente un tableau politique et économique de Marseille dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces considérations générales sont dans l'ensemble tout à fait justes ; quelques inexactitudes cependant peuvent être relevées : ainsi la ville basse au XIV<sup>e</sup> siècle ne dépendait plus du vicomte (p. 181), mais d'un viguier, officier royal qui y représentait directement l'autorité du roi Robert ; ce n'est pas Le Corbusier qui a dirigé la reconstruction des quartiers du Vieux-Port démolis en 1944 ; enfin (p. 184) l'enquête de 1341 sur la diminution des revenus de l'annonerie n'a pas été motivée par des besoins d'argent du roi Robert, mais par une requête de l'abbaye de Saint-Victor à qui ces revenus avaient été concédés autrefois.

Particulièrement intéressants sont les commentaires sur les activités de Jean Blaise, telles qu'elles ressortent de l'étude de son livre de raison. Comme la quasi-totalité des marchands marseillais de l'époque Jean Blaise est un propriétaire foncier et la gestion de ses terres occupe une grande place dans ses comptes. Outre quelques biens à Marseille, il avait reçu, semble-t-il, du roi Robert la jouissance d'une propriété à Villeneuve-Loubet, près de Vence. M. Hauck n'est pas d'accord avec les assertions des historiens qui déclarent que le terroir marseillais ne produisait alors que du vin. En effet, tout en étant prédominante, la culture de la vigne n'est pas la seule et en raison de la crise frumentaire qui s'accuse dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs marseillais développent peu à peu une production céréalière qui au XV<sup>e</sup> siècle finira par suffire presque aux besoins d'une population, il est vrai, fortement diminuée. Quoi qu'il en soit, Jean Blaise récoltait de l'orge et de l'avoine (ce qui n'oblige pas à affirmer que dans la farine fabriquée à Marseille figuraient nécessairement ces deux céréales) ; il est tout à fait intéressant de connaître d'après son livre de raison un rendement d'avoine semé sur ces terres : rendement de 9, très appréciable pour l'époque. Très utiles sont aussi les prix et salaires (p. 196-197) indiqués dans ce livre de comptes.

Bien entendu, la principale activité de Jean Blaise, le prêt sur gage, donne matière à réflexion. On peut se demander pourquoi ce médecin assez fortuné s'adonne aussi largement à ce genre d'opérations, alors qu'il y avait à Marseille bien d'autres moyens de placer son argent dans diverses entreprises commerciales, terrestres ou maritimes. Ces prêts étaient-ils d'un apport aussi sûr et aussi avantageux qu'on pourrait le

penser *a priori*? L'intérêt n'est pas toujours indiqué dans le livre d'une manière très claire ; cependant on peut l'évaluer avec précision pour certaines opérations qui rapportent un intérêt annuel de 40 à 50 % ; c'est évidemment supérieur aux gains habituels du trafic commercial, mais ce taux de 40 à 50 % n'est pas toujours atteint et il faut penser aussi aux créances irrécupérables pour lesquelles un gage suffisant n'a pas été fourni. La majeure partie de ceux qui s'adressent à Jean Blaise (qui semble prêter à un taux inférieur à celui consenti par certains juifs) sont des gens pressés par le malheur et le règlement des sommes prêtées s'effectue souvent lentement et semble pour certaines affaires très incertain. Enfin, le fait que Jean Blaise n'hésite pas à se livrer à cette activité, et même à inscrire quelquefois sur son livre les intérêts reçus montre bien qu'il ne se souciait pas trop des prescriptions de l'Eglise contre le prêt à intérêt, prescriptions pourtant renforcées en 1322 par un édit du roi Robert.

En dehors des prêts, ce sont les transactions sur les cuirs qui tiennent le plus de place dans l'activité de Jean Blaise. Il passe des accords avec des tanneurs (notamment Guillaume de Cuers, en 1335), leur fournissant les peaux et le tan et s'occupant ensuite de l'écoulement des produits. Notons par exemple un gain de 32 % réalisé à la suite d'un achat de 30 muids de feuilles séchées d'arbres à tan venant de La Garde-Freinet et La Cadière (M. Hauck, après bien des hésitations, identifie l'« erba » du texte du livre de comptes que l'on retrouve couramment dans les documents notariés marseillais de l'époque, avec les feuilles séchées de l'anakard ou arbre des teinturiers). Il est curieux de constater aussi, à propos de l'industrie des cuirs, que ce tanneur associé à Jean Blaise ne se conforme pas aux statuts de Marseille et laisse les peaux sept semaines au lieu de huit mois dans la cuve à tan.

Jean Blaise trafique aussi sur d'autres marchandises du commerce local, le charbon de bois, les amandes et l'huile (en 1334, il a gagné 18 % sur un achat à Aigues-Mortes d'huile revendue à Marseille), mais s'intéresse très peu à l'activité maritime. Une association avec un pêcheur, en 1334, est rapidement dissoute ; une seule fois, Jean Blaise place de l'argent dans un contrat d'armement, destiné à importer des céréales depuis le port de Manfredomia, dans les Pouilles (après un voyage de 5 mois l'opération se solde par un bénéfice de 8 1/2 %).

La possibilité de calculer les gains de certaines opérations financières et commerciales de Jean Blaise est fort utile car, faute d'autres livres de commerçants marseillais, nous avons très peu de renseignements de cet ordre pour le Moyen âge. Outre son intérêt philologique, l'édition du livre de raison de Jean Blaise fournit donc d'importants renseignements sur la vie économique et sociale à Marseille au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Bien que Jean Blaise ne soit pas un négociant très représentatif du milieu marseillais (en raison du peu d'envergure de ses opérations), son journal est très précieux parce qu'il apporte des détails sur la vie quotidienne et les mentalités, que l'on chercherait en vain dans les sources notariées ou les documents publics. Remercions donc M. Hauck de nous avoir donné cette édition et cet excellent commentaire et souhaitons que son travail soit un encouragement à publier de nouveaux textes provençaux du Moyen âge.

E. BARATIER.

**Vie économique et sociale à Grasse  
aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles**

Paul-Louis MALAUSSENA. — *La vie en Provence orientale aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Un exemple : Grasse à travers les actes notariés*, thèse pour le doctorat en droit de la Faculté de Nice ; ronéotypé, in-4°, 454 p., en 2 tomes.

La thèse de M. Malaussena sur la vie à Grasse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles apporte une très utile contribution à notre connaissance de la vie économique et sociale en Provence au bas Moyen âge. Cette étude est faite essentiellement d'après des registres de notaires dont la série est pour Grasse très importante : 264 registres antérieurs à 1450 (dont 47 avant 1400 et 11 avant 1350). L'auteur a bénéficié de l'excellente étude de M<sup>me</sup> Gauthier-Ziegler sur la vie politique et les institutions municipales de Grasse au Moyen âge, thèse de l'École des chartes, publiée en 1935 et qui n'avait fait qu'effleurer les problèmes économiques et n'avait pas utilisé la documentation notariale.

La thèse de M. Malaussena ayant été soutenue devant la Faculté de droit de Nice, son auteur est naturellement préoccupé par les problèmes juridiques (institution notariale et étude formelle des contrats), mais il a toujours le souci de faire œuvre d'historien de la vie économique et sociale.

Comme beaucoup de villes provençales de cette époque, Grasse joue un rôle de marché agricole, tant en raison de l'exploitation de son propre terroir que par l'influence qu'elle exerce sur les villages voisins. L'auteur a été frappé de la spéculation importante des trafiquants grassois sur le marché du blé. Par des achats de récoltes sur pied, contrats très voisins des prêts, les pauvres paysans se mettent entre les mains des marchands. On a un exemple de profits qui peuvent s'ensuivre par cette différence du prix du blé, en avril 1450, suivant qu'il est acheté par des villageois d'alentour qui en manquent (18 à 20 gros le setier) ou qu'il est vendu sur pied en avance sur la récolte (à 9 gros le setier). En réalité, ainsi que le note très justement M. Malaussena, c'est dans l'officine du spéculateur plutôt que sur l'aire qu'est débattu le prix de la récolte.

L'élevage semble moins important au XIV<sup>e</sup> siècle qu'il ne le sera aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Il tient cependant une grande place, tant par l'intérêt du capital grassois pour les troupeaux que par la production des cuirs alimentant la tannerie, industrie particulièrement active. Le prêt à intérêt se camoufle souvent dans les contrats de mégerie (un petit propriétaire vendant ses animaux qui lui sont ensuite confiés en mégerie ; ce contrat, de ce fait, unit souvent un bourgeois de Grasse à un paysan d'alentour). Notons le prix élevé des bœufs de labour et une vente exceptionnelle, en 1435, de 94 bovins par un marchand de Grasse à un acheteur de Nice. Les terroirs de la région de Grasse sont loués en pâturages d'hiver pour des troupeaux montagnards, notamment ceux de la haute vallée de la Roya, et les bourgeois servent souvent d'intermédiaires entre les propriétaires des pâturages et les bergers.

Comme dans les autres villes provençales (ainsi à Brignoles et Riez) le commerce de la draperie est, à Grasse, au sommet de l'échelle sociale. On est loin cependant, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, de l'importance des transac-

tions et de la variété des produits qui caractérisaient le commerce des draps à Grasse, étudié d'après les contrats notariés vers 1309-1310, par M. Aubenas. A ce propos, M. Malaussena, pourtant bien renseigné sur les lieux d'origine et la bibliographie des centres drapiers, semble ignorer l'article de M. Marcel Gouron, « Achats en faveur d'un marchand drapier d'Anduze (1408-1418) », paru dans les *Actes du Congrès de Carcassonne* (1952) et qui donne une liste importante de prix et de noms d'étoffes d'après des inventaires de boutiques marseillaises (1361-1373) et des ventes de foires languedociennes (1408-1418).

Bien que peu éloignée de la côte, Grasse est une ville de l'intérieur, qui ne porte que peu d'intérêt à la mer. La pêche des poissons et du corail est pratiquement la seule des activités maritimes qui apparaisse dans les contrats notariés; les marchands grassois acheminent vers Avignon le corail que leur vendent les pêcheurs cannois. D'ailleurs, d'une manière plus générale, l'activité de Grasse garde un caractère régional: le grand commerce international et les liaisons avec la vallée du Rhône, la haute Provence et l'Italie tiennent peu de place dans les actes notariés. Il en était peut-être autrement avant la peste noire et les crises de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle; les routes infestées par des bandes de routiers sont peu sûres et les liaisons à l'intérieur de la Provence se raréfient. Cependant, les trois itinéraires principaux au départ de Grasse sont encore utilisés à l'occasion, en direction de Nice (par terre, ou par mer via Cannes), de Castellane et d'Avignon (par Draguignan, Brignoles et Aix). Les marchands drapiers se rendent quelquefois aux foires de Genève et de Pezenas et, au XV<sup>e</sup> siècle, on a relevé un petit nombre de transactions, avec des Génois, portant sur le cuir et le miel.

Cette ouverture étroite sur l'extérieur se manifeste aussi dans les techniques financières qui restent sommaires et archaïques, se réduisant aux contrats de prêt et de société à mi-gain; M. Malaussena voit dans beaucoup de ces sociétés *ad medium lucrum*, très nombreuses au XIV<sup>e</sup> siècle, une dissimulation d'un simple prêt; c'est possible, mais c'est aussi un contrat utile à l'animation du commerce local et on le retrouve à peu près identique à Marseille dans la commande dite « sauve en terre », où le capital n'accepte pas de courir les risques de mer et où les bénéfices sont partagés par moitié.

Les chapitres sur la vie sociale à Grasse envisagent successivement les aspects de la vie quotidienne, les classes sociales et la famille. Les nombreuses informations fournies par le patient dépouillement des notaires présentent une société semblable à celle des autres villes de Provence à la même époque. Les nobles sont peu nombreux et souvent médiocrement fortunés, à l'exception des Grasse-Cabris et des Castellane-Grimaldi (notons à propos des nobles que Requiston, seigneur de *Scanhola*, p. 213, doit être identifié d'Escragnolles). Ce sont les gens de robe, les marchands, les notaires et les juristes qui forment à Grasse l'échelon le plus élevé de la société, celui qui monopolise également les charges municipales (en 1432, le Conseil compte 6 notaires sur ses 20 membres). Les notices sur les riches marchands, notamment Jean Achard, Antoine Simosse et Honoré Boniface sont particulièrement intéressantes. Cette description de la société grassoise reste très statique. Les sources notariées ne permettent guère, il est vrai, de dresser des statistiques; il semble néanmoins que par échantillonnage, en groupant un certain nombre de testaments

ou de contrats de dots, on aurait pu fournir des précisions sur la composition des familles, la fécondité, les lieux d'origine des nouveaux immigrés. Une utilisation plus intense du cadastre de 1433 aurait donné des renseignements sur l'échelle des fortunes, et les noms des familles grassoises du milieu du XV<sup>e</sup> siècle pourraient être comparés avec la liste des faisant-feux de Grasse vers 1350, qui se trouve dans un compte de clavaire conservé aux Archives des Bouches-du-Rhône (B 1908). Ces comptes de clavaires fournissent aussi, dans l'énumération des amendes, des détails sur la vie quotidienne qui complètent les informations des registres notariés. Si l'ouvrage enfin comprend un plan de la ville de Grasse, il lui manque une carte du terroir et des localités voisines.

En soulignant ces lacunes je n'oublie pas que le sous-titre du livre est « Grasse à travers les actes notariés » ; une étude sociale plus approfondie réclamait le dépouillement d'autres sources qui n'entraient pas dans les perspectives du travail de thèse de M. Malaussena. Cependant, si ce travail sur Grasse est imprimé, et il est très souhaitable qu'il puisse l'être, il conviendrait sans doute de le compléter par le dépouillement et la mise en œuvre de ces autres sources d'information sur la région de Grasse au bas Moyen âge.

E. BARATIER.

#### Les étudiants provençaux à l'Université de Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle

*Liber nationis Provinciae provinciarum. Journal des étudiants provençaux à l'Université de Toulouse (1558-1630).* — Texte établi et présenté par Marie-Madeleine MOUFLARD, s.l. 1965, 311 pages de commentaire, 144 pages de texte avec plan de Toulouse.

Comme dans beaucoup d'universités, les étudiants de Toulouse étaient groupés en « nations » ; celle de Provence comprenait en fait tout le Sud-Est, le Dauphiné excepté, mais avec l'au-delà des Alpes. Le texte de son livre, retrouvé à la bibliothèque des jésuites de Toulouse, est maintenant sauvé de la disparition par une impression intégrale précédée d'un commentaire qui en extrait avec minutie toute la substance. A vrai dire, il ne couvre pas tout l'espace de temps annoncé, car de nombreuses années n'y figurent pas. Le commentaire expose avec détail les institutions de la « nation », son histoire intérieure et extérieure, son témoignage sur la société toulousaine, le comportement de ses étudiants, enfin la langue et le style de ces chroniques. Puis sont reprises une par une les 21 chroniques et pour chacune d'elles on étudie leur récit, leur style et on identifie les noms propres dans des alinéas continus. Les notes à partir de l'unité pour chacun des 28 chapitres sont réunies en fin de volume. Tout ce découpage est lassant, et le report du texte aux notes plus que laborieux. En gros, ces chroniques intéressent fort la vie estudiantine assez brutale du milieu universitaire toulousain, mais ne touchent la Provence proprement dite que par les étudiants qui en sont sortis et sont destinés à y retourner.

Sans être un matricule, le livre contient beaucoup de noms, écrits d'une façon sommaire et dont l'identification est ardue. L'auteur s'est donné beaucoup de peine pour y parvenir, on n'ose la critiquer devant l'ampleur de ses recherches un peu discontinues. Par contre, il faut



constater que ces noms sont disséminés au fil des années, présentés sans aucun alinéa, et que les tables très sommaires ne renvoient qu'au texte, c'est-à-dire à la partie la moins élaborée. J'ai lu tout cela la plume à la main, avec un paquet de fiches à remplir et j'ai dressé de la sorte le tableau sommaire suivant ; pour des recherches éventuelles, par localité, il faudrait ajouter des points d'interrogation gradués pour marquer des doutes, multiplier des prénoms ; mais on excusera leur absence et aussi celle de dates.

*Aix et Parlement* : J. Aimar - Sainte-Catherine, J.-B. Albert, F. et G. d'Albes, Paul d'Albertas de Mondragon, J. Antelmi, J. de Bagarris, Bellin, P. Blain, Louis Boisson, Boniface d'Aix, H. Bompar, Ch. Brueys, Duchaine, Pompée des Martins sieur de Puylobier, Antoine du Lion, P. du Vair, Estienne-Sainte-Catherine, plusieurs Estienne, Fabri, Palamède Fabri de Valaves (le frère de Peiresc), N. et P. Flotte, S. de Foresta de Colonges, L. Galland, G. Gandie, Genas d'Aiguille, Garsoneti, Ant. Gautier, A. de Guiran, Laurens, Manaud Manier, Masse, J. de Mazaugues, L. Maynier, P. Margaret, Meyran, Morières, J. Motet, Fr. d'Oraison, vicomte de Cadenet, Orgon, Pellegrin, Et. Puget de Tourtour, N. Puget de Thorame, Thomassin, Jean de Vins.

*Antibes* : Bernard, P. de Bosque, Cartier, Ciprien, Maffredi, Milhaud.

*Apt* : Mel, Meyssonnier, Barthélemy Orcel, P. de Rémerville.

*Les Arcs* : J. Ant. Amadiou, Baronis.

*Arles* : F. Avignon, Pierre de Latour, N. Icard, Osias Léotaud, Liautaud, Jean Luquet, Ant. Maurel, Ch. de Molières, Puirat, P. de Prévost, Quiqueran de Beaujeu, Raoux, Ravoux, Pierre Raynaud, Jean Sabatier, Saint-Martin, P. Saxy, Pierre Théric, Z. Verdier, J. Veye.

*Aups* : Alexis Thadei.

*Avignon* : Chauvel, Fabrice Fougasse, N. de Paute, Savonne, J. de Tulle.

*Barbantane* : Et. Chauvet, Christ. Pache, Bargemon, Jacques Vailhe.

*Berre* : Pierre Lunel.

*Bonnieux* : Cridini.

*La Cadière* : Bertrand, Breton.

*Carpentras et Comtat* : Agar, Jérôme Bonadona, Buisson, Cazal, Enée des Isnards, Galeri, François Lopez de Lafare, Michel, Gaspard Pascalis, Pelissier, Serpillon, Tassy de Bommonet.

*Cavaillon* : de Ceps.

*Claviers* : J. Blanc.

*Cogolin* : Ferraporte.

*Comps* : Pierre Truchaud.

*Daluis* : Annibal de Castellane.

*Digne* : Olivier Duprès, Renaud, J. de Richome, plusieurs Roux.

*Draguignan* : Autier, d'Autier de la Penne, Boniface Bermond, Ant. Brun, Gasp. Brun, seigneur de La Caille, Cabasson, Louis Cavalier, Marc-Antoine Charlot, Fr. Duc de Villeneuve, marquis des Arcs, B. Flotte de Méaux, Gentilis, J. Giraud, F. Imbert, Lions, G. de Maynier, Raphaël de Brovès, Jean Sassy, coseigneur de Villehaute.

*Eyragues* : P. de Puget.

*Figanières* : Jean Rimegat.

*Forcalquier* : Bourrelon, Jean David, Eyssautier, Guion, F. Baudric, Gaspard Rousselet.

*Fréjus* : Clément.

*Glandèves* : Pandolphe.

*Grasse* : Pierre Allègre, Bernard, Antoine Rioff.

*Hyères* : Bottin, Pierre Embrun, Farnoux.

*Lambesc* : Saint-Chamas.

*Lançon* : Denis Emeric, Farnalier.

*Lorgues* : Pierre Vitalis.

*Le Luc* : Mathieu Sigalas.

*Manosque* : Audifred, Paul Brunet, P. Decorio, H. Giraud, Voland.

*Marseille* : L. Amiel, Laurent Asquier, Beaucet, Beaumont, Al. Berardi, J. Boyer, Cabre, L. Caradet, A. Cormier, Feraud, Ph. de Félix, André Fournier dit Marseille, Balth. Granier, Lazare de Guin, J. Lhermite, plusieurs Michelis, Guill. de Montlaur, Peyssonet, Th. de Riqueti de Mirabeau, Rondelet, P. de Valavoire de Voulx, Verdillon, Vegua.

*Martigues* : Rodet.

*Mondragon* : Charles Bernoin.

*Moustiers* : Laboret.

*Nice* : Audiberni. J.-L. Thaone, H. Trastour.

*Ollioules* : Laurent Blégier Vincent Boyer, Chautard, Decugio, Barnabé Marin, Elzias Martelly.

*Orange* : Alleman de Châteauneuf, Autran, J. Barry, Grenatier, J. de Jullien, J. de Villeneuve.

*La Penne* : D'Autier.

*Pertuis* : Jacques Brochier.

*Puget-Théniers* : Jausseran.

*Le Revest* : Parisson.

*Riez* : Arnaud.

*Saint-Maximin* : Arbaud, P. Bayon.

*Saint-Paul-de-Vence* : Barcillon, B. Baussy, Claude de Villeneuve-Thorenc.

*Salon* : Aiguier, J. Isnard, Roard ou Rouard, Elzéar de Roux de Lamanon.

*Seillans* : Jean Saurin.

*Sisteron* : J. Castagne, Chaix, J.-L. de Laidet.

*Tarascon* : J. de Lagrange, Jean Saunier.

*Toulon* : du Chainé.

*Trets* : Campis.

*Valensole* : Melchior de Rochas.

*La Valette* : Valenqui.

*Viens* : Christ. Clari.

*Autres noms provençaux* : N. de Grasse. H. de Glandevès, J. de Pontevès de Bargème. Quelques omissions sont probables.

Comme on le voit par cette liste indicative, l'apport provençal à Toulouse n'est pas négligeable, la colonie aixoise et parlementaire a toujours eu quelque importance. Notons aussi le grand nombre d'étudiants originaires de Draguignan.

Cette édition est donc utile, mais il lui manque toutefois un contexte, s'il existe, des archives de la Faculté de droit, auxquelles M<sup>lle</sup> Mouflard ne se réfère jamais, même pas négativement.

J. de FONT-REAULX

### Monographie de Gonfaron

Louis BAUDOIN. — *Histoire générale de la commune de Gonfaron des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, imprimerie Saint-Victor, 1966, in-8°, 230 pages.

M. Louis Baudoin, auteur d'une importante et récente monographie de La Seyne-sur-Mer dont il a été rendu compte dans cette revue, se consacre, dans le présent ouvrage, à la commune de Gonfaron. La proximité de ces deux publications ne doit pas nous engager à y voir un travail hâtif, l'une et l'autre ont nécessité de très longues recherches. Avec beaucoup de bon sens et un certain héroïsme, car les frais d'édition ont été assumés par l'auteur et sans subventions, M. Baudoin a tenu à faire imprimer le résultat de recherches qui avaient occupé une grande partie de son existence. Il convient de l'en féliciter vivement ; combien de travaux, en effet, restés manuscrits finissent par disparaître sans avoir été connus et utilisés. L'auteur qui a habité dans ces deux communes les connaît bien et on sent quand il en parle combien il leur est attaché.

Gonfaron est une communauté plus ancienne, mais moins importante aujourd'hui que La Seyne. Le volume de cet ouvrage est naturellement inférieur au précédent, il est de ce fait plus maniable et de consultation

plus aisée. Son plan est fort simple et sa conception s'apparente aux annales historiques ordonnées chronologiquement. L'histoire de Gonfaron est passée en revue de l'Antiquité à 1900, les événements locaux étant toujours replacés soigneusement dans le cadre de l'histoire provinciale ou nationale.

Pour certaines périodes où les sources locales sont pauvres, ces événements généraux tiennent presque toute la place et la situation locale est décrite par analogie avec d'autres villages mieux connus ou quelques fois même enrichie de suppositions *a priori* ainsi les vues très optimistes de la vie des Gonfaronais du Moyen âge sous l'autorité familiale et paternelle des seigneurs moines de Pignans.

L'historien de métier trouve souvent ces considérations générales un peu trop développées alors qu'il est à la recherche de faits locaux les seuls vraiment intéressants et inédits, mais il faut penser aussi au public non spécialisé pour lequel M. Baudoin a écrit et qui ne connaîtra peut-être l'histoire régionale qu'à travers une monographie de son village.

Il y a dans cet ouvrage une foule de renseignements utiles et des précisions intéressantes, notamment sur l'oppidum ligure de la Roquette, l'inscription romaine de Cagnosc, les institutions municipales sous l'Ancien Régime, la vie sociale et les passages des troupes, l'insurrection de 1851, etc. Il arrive que nous restions un peu sur notre faim à propos de certains documents et de divers points de l'histoire locale. B. Baudoin procède souvent par échantillonnage, livrant quelques noms de famille, de magistrats municipaux, de prieurs et de curés, etc., alors qu'on aimerait des listes complètes. Une étude appropriée du cadastre, la répartition des terres et des propriétaires, la proportion des cultures, la liste des lieux-dits, le nombre des maisons nous auraient beaucoup appris sur la vie économique et sociale de Gonfaron au XVIII<sup>e</sup> siècle ; de même les listes de capitation qui ne comprennent pas que des nobles et des bourgeois sont des documents essentiels pour l'étude démographique. A ce propos, Gonfaron est un exemple intéressant d'une commune rurale du Var qui ne cesse d'augmenter de population au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, passant d'un millier d'habitants au début du siècle à 2.535 en 1900 ; le développement de l'industrie de la bouchonnerie explique certainement en grande partie cet accroissement. Les chiffres des consultations électorales ne sont jamais indiqués ; ils nous auraient utilement renseignés sur l'évolution politique de la commune dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Gonfaron est célèbre en Provence surtout par la fameuse légende de l'âne qui vole, légende qui repose sur un fait-divers banal mais augmenté de détails rabelaisiens. L'ouvrage de M. Baudoin permet de connaître en détails la longue et véridique histoire de cette sympathique commune varoise. Nous sommes certain que les historiens de la Provence et aussi la population locale lui réserveront le meilleur accueil.

E. BARATIER.

### Réflexions tardives sur un guide de la Provence mystérieuse<sup>1</sup>

*Guide de la Provence mystérieuse*, Paris, Tchou, 1965, oblong allongé, 589 p. [Coll. Les Guides Noirs.]

Il y aurait beaucoup à méditer sur la place récemment prise par « l'insolite » parmi les goûts de nos contemporains. Une collection de guides des provinces mystérieuses, guides noirs, bien entendu, lancée par l'éditeur Tchou, au nom lui-même exotique, porte la marque de notre temps. Mais nous n'avons pas à juger ici de l'ensemble du phénomène, seulement de son application chez nous.

Autant était attendue, par exemple, une Bretagne mystérieuse, de menhirs en korrigans, de sorcelleries en chouanneries, de baie des Trépassés en mélancolie de Combourg, autant une Provence mystérieuse est à contre courant des idées reçues. Mais cette inversion du point de vue est en elle-même hautement louable. Quel Provençal (de naissance ou d'adoption), quel ami de notre province n'a pas été agacé jusqu'à l'irritation par l'image trop exclusive de la beauté, de la gaieté, de la gentillesse, du bon accueil, de la transparence?... Contre la Provence rose, à l'attirance fondée sur la bénignité du climat et la futilité des êtres, comment ne pas désirer une Provence noire<sup>2</sup>, mieux lestée de rudesse et de gravité? Il suffit pour cela d'évoquer sa géographie réelle, où la montagne de haute Provence, et le mistral glacé d'Avignon prennent leur place; et surtout d'évoquer son histoire réelle où les misères, les cruautés et les fanatismes du passé retrouvent la leur, qui fut aussi grande qu'en tout autre lieu. Le « petit peuple » de Provence n'est « gentil » que depuis une centaine d'années; à l'époque romantique, il se composait encore d'indigènes curieux et farouches. « Rude pays » que la Provence, dans ce premier survol de nos provinces mystérieuses qu'est le *Tableau de la France* de Jules Michelet, ancêtre ici méconnu<sup>3</sup>.

Pourquoi et comment est-on passé de la Provence inquiétante de jadis à la Provence souriante et drôle d'aujourd'hui? C'est peut-être aussi un mystère, encore que le Guide Tchou ne l'aborde pas... En vérité, pour nous ce n'est qu'un problème, et dont la solution n'est pas bien difficile. Mais, ne nous égarons pas, et donnons acte à cet ouvrage — pour commencer — d'une intention utile et sympathique.

1. Tardives et personnelles. Il va de soi qu'un spécialiste de l'Antiquité ou du Moyen Age pourrait engager sur ce livre quantité de discussions que nous laissons de côté. Nous sommes portés à prendre nos exemples dans des siècles plus récents, mais nous voulons surtout apprécier la conception de l'ouvrage, ce qui a peut-être une portée plus générale.

2. L'expression, sauf erreur, est du poète André Verdet.

3. Telles sont du moins les considérations par lesquelles nous avons personnellement tenté de contribuer un peu au redressement ici désiré. (Voir l'*Histoire de Provence* de la collection « Que sais-je ? ».)



### Où trouver le mystère ?

Avant de le chercher analytiquement (communes par communes, classées dans l'ordre alphabétique en 588 pages), les auteurs présentent synthétiquement en 70 pages « la Galerie du Fantastique provençal », précédée d'un Avant-propos. Intéressant Avant-propos, où s'évoquent heureusement le thème de Rome, celui du cérémonial funéraire (le Noir de la Provence c'est, aussi, le cyprès), et quelques autres mais où, deux fois déjà, le mépris pour l'historique remplace les vraies énigmes par des faux mystères.

« Toutes les passions y sont démesurées », disait Jean Racine du Midi, et cette citation sert à nous rappeler la belle et rude sauvagerie des amours. — Soit. Il est bien vrai qu'on a longtemps évoqué le tempérament provençal avec les mêmes traits d'énergie primitive qui ont servi à caractériser la Corse, par exemple, presque jusqu'à nos jours, ou la Sicile jusqu'à nos jours. Mais vivons-nous toujours ici dans une Sicile française ? dans une Corse du continent ? Evidemment non. Il nous faut bien admettre alors que les « peuples » changent de « tempérament » ? Mais nous devons alors admettre aussi que les problèmes du changement sont plus réels que les « mystères » des « permanences ».

Autre exemple, aussitôt après : l'on évoque par une belle citation, cette fois de Jean Giono, la « solitude, chaos désertique et hanté » de la haute Provence, avec ses « bourgs où n'habite plus que l'ortie, (ses) fermes tenues par des renards... (ses) Monacos effondrés..., mairies occupées par des ronces... », etc. — Mais qui ne sait qu'il y a seulement un siècle et demi tout un peuple vivait, travaillait et dansait sur chacun de ces pitons où la ruine aujourd'hui retourne à la roche ? L'inquiétant pittoresque du « désert » bas-alpin n'est pas de tous les temps, et s'il nous fait rencontrer un mystère, c'est celui d'une vitalité perdue autour de 1830, lorsque la France entière s'est mise en mouvement au signal de la révolution industrielle. Encore une fois, il y a problème de l'histoire et non pas mystère de l'intemporel.

Méconnue en profondeur, l'histoire n'est pourtant pas tenue systématiquement à l'écart, puisque, après la « Galerie du Fantastique », et avant le « Guide » des localités, quatre pages rappellent les principales époques et dates. Cette chronologie s'arrête à 1790 (fin de la Provence officielle), ce qui est un parti qui se justifierait... si l'histoire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'était pas aussi utilisée dans le *Guide* (et dans ce cas pourquoi n'en pas donner d'entrée les points de repère, avec au moins les dates « chaudes » de 1815 ou de 1851 ?). Surtout, cette chronologie, elle aussi, est voulue insolite et antiacadémique. Ainsi, pour « 1789 », elle ne cite pas le nom de Mirabeau, ce qui eût été bien banal ; mais d'un autre côté il eût été sans doute trop savant de parler des soulèvements populaires doublement déterminés par la lutte du Tiers Etat et par la crise des subsistances. On écrit donc ceci : « 1789 : nombreuses agressions ; attaques à main armée, vols et incendies à Manosque, Sisteron, Hyères, au Luc, à Toulon, Aix et Marseille. »

Telle est l'histoire mystérieuse, qui, rejetant également Ernest Lavisse et Georges Lefebvre, retourne à Hippolyte Taine... probablement sans le savoir.



Arrive alors « la Galerie du Fantastique provençal ». On y trouve dans l'ordre alphabétique : Alchimie, Astres, Bergers, Compagnonnage, Drac, Eglise, Esprits, Ex-Voto, Médecine populaire, Mistral (Frédéric), Poissons, Santons, Talismans, Tarasque, Tsiganes et Vents.

On pourrait discuter ce choix et dans ce choix discuter chaque page, mais ce serait interminable et vain (outre qu'en plus d'un endroit la compétence manquerait à l'auteur de cette chronique). On voit du moins quelles sont les sources générales où les auteurs du *Guide* ont puisé les éléments du mystère provençal. Ce sont le folklore, dans tous ses aspects (et la somme de M. Fernand Benoit, *Provence et Comtat-Venaissin*, est largement mise à contribution), les légendes pieuses, les milieux ésotériques, les arts populaires. On reconnaît volontiers que tout cela a fait l'objet d'amples lectures, et que certaines insistances sont légitimes, comme la mise en valeur des peintures naïves, à destination d'ex-voto, qui décorent tant de chapelles.

On peut seulement se demander si, pour chaque pays de France, on ne trouverait pas tout autant de mystères, de mythes, de bizarreries, d'héritages inconnus, en creusant le folklore et les légendes pieuses. Le rattachement de tous ces thèmes à une âme secrète spécifiquement provençale est souvent l'objet de sollicitations laborieuses, dont le type est la « démonstration » du rôle majeur que tiendrait la Provence dans le Compagnonnage. Le Tour de France (qualifié de « mystérieuse pérégrination » dans l'un de ces intertitres emphatiques et raccrocheurs qui hérissent chaque page du livre et que justifient souvent bien mal les paragraphes qu'ils annoncent), le Tour de France, donc, ne l'effleurait qu'en partie. C'était essentiellement un Tour de la France centrale et méridionale, « latine » peut-être ; et pour lui lier intimement la « Provence », il faut élargir celle-ci jusqu'à l'identifier avec l'ensemble des provinces romanisées. En vérité, la Provence *stricto sensu* ne joue un rôle spécial éminent que dans la phase récente de l'histoire compagnonnaïque, grâce à Agricol Perdiguier ; or, précisément, l'action historique de celui-ci est omise dans ces quelques pages (on ne trouvera son nom que dans une note de référence à son œuvre descriptive, puis, plus loin dans le *Guide*, à l'article « Morières » où il paraît comme mémorialiste).

Il n'y a pas d'ordre dans cette Galerie liminaire du fantastique. L'a-t-on souhaité, d'ailleurs ? L'expression de bric-à-brac, qui vient invinciblement sous la plume, ne serait peut-être pas sentie comme péjorative dans le baroquisme général de l'inspiration des auteurs. Plus grave sans doute est l'impression que cette Galerie liminaire a servi surtout à placer les fiches de curiosités qu'aucune référence locale précise ne permettrait d'assigner à une commune.

L'essentiel de la matière est en effet localisé, puisqu'il s'agit d'un *Guide*, et c'est ce qu'il nous reste à voir.



Ici se place, en vérité, le reproche principal que mérite selon nous cet ouvrage, ou plutôt la principale déception qu'il procure. Car, — nous y insistons — le dessein était louable. Qui de nous n'a rêvé de parcourir un pays avec un Guide qui serait aux Guides traditionnels ce que l'histoire totale que nous aimons est à l'histoire « événementielle » ?

Mais un Guide est censé guider un voyageur, de village en village, et non de livre en livre ; prendre appui sur ce que l'on voit ; guider pour aller faire voir. Or, bien souvent la notation est d'origine livresque, et sa localisation est toute théorique, et non concrète. Un exemple, extrême, illustrera la chose.

L'article *Saint-Cannat* (« Bouches-du-Rhône. 1.086 habitants, 16 km au nord-ouest d'Aix, par RN 7 ») comporte trois paragraphes : « Des forêts pour des druides » (étymologie du nom, légende chrétienne ; citation d'un polygraphe du siècle dernier qui parle de druides dans les forêts voisines au temps des Phocéens) ; « Dangereux talismans » (*Saint-Cannat* a eu longtemps la réputation d'avoir une sorcière) ; « Les coings et les bâtards » (un diction local, dit « Annado de coudoun, annado de bastardoun », liaison possible avec le rôle du coing comme symbole de fécondité chez les Grecs). Or, aucune de ces notations n'incite le promeneur à aller voir et comprendre sur place quoi que ce soit. En outre, aucune n'est vraiment particulière à ce village. A l'inverse, qui guidera le promeneur réel devant les curiosités qui frapperont effectivement sa vue ? *Saint-Cannat* possède un petit musée folklorique local, modeste et banal, mais où quelques cartes postales anciennes pouvaient être l'occasion d'évoquer le tremblement de la chaîne des Côtes en 1909 ; — et puis une énorme statue, lourde et bouffie, l'une des plus belles « erreurs monumentales »<sup>4</sup> de la région, qui domine d'un piédestal de plus de deux mètres de haut la bifurcation des routes d'Avignon et de Salon (le bailli de Suffren, ancien seigneur du pays) ; — rien de tout cela n'est bien « mystérieux » sans doute, mais il n'était pas difficile d'en faire, d'un petit tour de plume, de piquantes « curiosités ». Et, si l'on veut du vrai mystère, qui nous expliquera pourquoi *Saint-Cannat* est connu des vieux paysans des environs du nom de « *Saint-Cannat les mouches* » ?

Tel est, sur un exemple extrême, répétons-le, le tort majeur du livre. Non pas un guide pour expliquer au voyageur les énigmes réelles qu'il rencontre, mais un prétexte pour exposer, parfois longuement, sous chaque nom de commune, des pages d'histoire insolite. Ainsi encore, sur Salon on lit quatorze pages dont treize et demie pour raconter la vie de Nostradamus. Mais on ignorera pourquoi le château de Salon s'appelle « l'Emperi », etc.



Cela dit, et même à s'en tenir aux prédilections des auteurs, la rédaction des notations omises doublerait aisément le volume.

---

4. L'expression a été lancée — sauf erreur — par le *Figaro Littéraire*, il y a environ trois ans.



*Veut-on de la sauvagerie ?* Il semble qu'on l'aime beaucoup puisque la seule ville d'Aix, grâce aux Salyens d'Entremont, est la « capitale des hommes cruels » et possède « le culte des têtes coupées » ; puisque Urbain Grandier lui vaut « les hurlements du sabbat » et Anicet Martel « le mannequin d'un supplicié » ; et l'on en passe. Mais alors pourquoi priver Avignon des horreurs spectaculaires de 1791 et de 1815 ? ou bien Aups et les Mées des sanglantes chasses à l'homme de décembre 1851, que des monuments postérieurs commémorent sans les expliquer beaucoup ?

*Veut-on des visionnaires ?* Il en fourmille. Mais alors pourquoi pas le frère Fiacre qui « prédit » à Anne d'Autriche la naissance d'un dauphin, et attira sur Cotignac la dévotion et même la visite de Louis XIV ?

*Veut-on des mystiques modernes ?* Pourquoi ne pas expliquer au promeneur qui peut les voir, et qui s'en étonne, le monument Joseph Sec d'Aix-en-Provence, ou encore l'épithaphe des Bouches au cimetière de Forcalquier, étonnant morceau de naïve spiritualité laïque, que J.-P. Clébert connaît bien pour l'avoir déjà publiée ?

*Veut-on des personnages pittoresques ?* Si Mirabeau ou Napoléon Bonaparte sont omis, comme l'est aussi l'âne de Gonfaron, pour éviter les effets vraiment trop faciles pourquoi priver Gréoux de Pauline Borghèse, Eguilles du Marquis d'Argens, Grasse de Maximin Isnard (le Provençal qui parla de supprimer Paris...), Digne de Mgr. de Miollis ou Pourrières de Michel (de Bourges) ?

*Aspects locaux et truculents de nos grandes pages d'histoire ?* Plutôt que le sempiternel Lucien (dit Brutus) Bonaparte courtisant la fille de l'aubergiste de Saint-Maximin, pourquoi ne pas évoquer à Barjols, en 1819, le jeune abbé de Mazonod prêchant, un crâne à la main, près d'une tombe ouverte ? ou à Maillane, en 1848, la vieille Riquelle qui avait été déesse Raison en 93, saluer dans une dernière joie le « retour des pommes rouges » ?

*Ingénieuses fantaisies de nos bourgeois et retraités de village ?* puisque le Guide fait un sort (combien mérité !) à ce Belge de Trans qui fit bâtir un immense « puits hydraulique » (toujours visible) pour extraire l'eau de l'atmosphère les jours où il ne pleuvait pas, pourquoi omettre à Carcès, l'estimable Lambot qui inventa le ciment armé dans son jardin ?

On pourrait ainsi allonger indéfiniment le dictionnaire possible des curiosités grandes et petites. Pourquoi à Aix la place des Trois-Ormeaux est-elle ornée de trois platanes ? Pourquoi est-ce au choléra de 1835 que Cannes doit le point de départ de sa vocation touristique ?

Les lecteurs de *Provence historique* connaissent les réponses, mais pas les voyageurs « étrangers », lecteurs possibles d'un vrai guide qui pourrait être plus complet, plus modeste et plus utile, sans être moins pittoresque, et même sans être moins « noir ».



Le côté déplaisant de l'ouvrage — il faut enfin le dire — n'est pas dans ses lacunes (il faudrait une érudition prodigieuse pour envisager d'être à peu près complet)<sup>5</sup> ; il n'est pas non plus seulement dans le placage assez artificiel que nous avons signalé de telle ou telle note de lecture religieuse, historique ou folklorique sur telle ou telle localité parfois dépourvue du support visuel auquel la rattacher ; il est dans l'outrance systématique du vocabulaire qui vise à transmuier en énigme et mystère une réalité naturelle. La progression dans la mer du delta du Rhône ? — « des îles voyageuses » (Port Saint-Louis-du-Rhône). Un vieux village abandonné et ruiné ? — « Un village fantôme » (Saint-Paul-Trois-Châteaux, environs). Un monument romain non entretenu, démoli jusqu'au sol, sur lequel sa base est toujours visible ? — « (Il) s'abîma lentement et finit par succomber aux intempéries au siècle dernier » (Pourrières), etc.

A la limite, il y a moins de mystère dans les paragraphes que dans les sous-titres. Une érudition considérable, encore qu'incomplète, est ici rassemblée, et le mystère intervient surtout dans la manière de la présenter, et de la présenter au lecteur. Car, répétons-le en terminant, ceci est un livre pour lecteur. Parfois amusé, parfois agacé, souvent aussi intéressé, le lecteur souhaitera peut-être ensuite se transformer en voyageur de la Provence méconnue. Qu'il mette, à tout hasard, le *Guide Tchou* dans ses bagages. Mais qu'il s'attende à beaucoup marcher seul.

Maurice AGULHON.

---

5. Il n'est pas non plus dans les erreurs. Qui n'en laisserait échapper, dans un entreprise semblable ?

Signalons seulement, au hasard, une erreur de langue : « Nautre » (p. 99), traduit par « Les Nôtres », au lieu de « Nous, nous autres » ; une géographie trop cavalière : Le Thoronet situé dans un vallon, entre Brignoles et Vidauban (p. 530) ; une erreur historique : La Colle-sur-Loup fondée au xv<sup>e</sup> siècle, au lieu du xviii<sup>e</sup> siècle (p. 452) ; autre erreur historique : Le Procureur général Borély attribué au xviii<sup>e</sup> siècle, au lieu du xix<sup>e</sup> (p. 313).